

BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MICROFINANCE 2020

Octobre 2022

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Siège Social :

Boulevard Colonel Tshatshi, 563
Commune de la Gombe/Ville Province de Kinshasa
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone : +243 81 07 50 340 (Haute Direction)
+243 82 99 02 393 (Direction de la Surveillance des Intermédiaires
Financiers)

E-mail : info@bcc.cd
Site Web : <http://www.bcc.cd/>
Microfinance.bcc.cd

Directions Provinciales :

Bandundu	Kananga	Lubumbashi	Mbuji-Mayi
Bukavu	Kindu	Matadi	
Goma	Kisangani	Mbandaka	

Agences autonomes :

Boende	Gbadolite	Kamina	Tshikapa
Boma	Ilebo	Kasumbalesa	Zongo
Bumba	Inongo	Kikwit	
Buta	Kalemie	Kongolo	

Agences mandataires :

- Haut Katanga : Likasi
- Ituri : Bunia
- Kongo Central : Mbanza-Ngungu, Muanda
- Lualaba : Kolwezi, Fungurume
- Lomami : Kabinda, Mwene Ditu
- Nord-Kivu : Beni, Butembo Sud-Kivu : Uvira
- Sankuru : Lodja
- Sud Ubangi : Gemena

Cher lecteur,

Concerne : Rapport d'activité du secteur de la microfinance pour l'exercice 2020



Qu'il me soit permis de vous présenter le Rapport d'activité du secteur de la microfinance pour l'exercice 2020. Ce document retrace l'évolution de ce secteur dans un environnement marqué, d'une part, par la baisse du taux de croissance économique de 0,8 point de pourcentage comparé à 2019, se fixant à 3,6 %, et, d'autre part, par l'accélération du rythme de formation de prix.

Malgré l'impact de la pandémie de COVID-19 et ses effets, le niveau d'activités des institutions de microfinance a enregistré une hausse de 2,0 % à la clôture de l'année 2020, contre un accroissement de 26,9 % réalisé en 2019. Les deux principales rubriques du bilan aussi bien à l'actif qu'au passif, à savoir le crédit et l'épargne, sont quasiment restées stables. Cependant, la qualité du portefeuille des crédits en a subi le contrecoup, se situant à 10,8 % après une amélioration observée une année plus tôt. Ce ratio aurait pu être plus élevé n'eut été la mesure de suspension de l'application de certaines dispositions réglementaires prises par l'Autorité de Régulation et de Contrôle suite à la pandémie, singulièrement la restructuration illimitée des créances.

Par ailleurs, les efforts de sensibilisation à l'éducation financière, la digitalisation des services financiers et l'utilisation des canaux alternatifs de distribution des produits financiers ont contribué à l'accroissement du nombre de comptes ouverts, lequel s'est établi à 2 618 786 à fin 2020, enregistrant ainsi un accroissement de 10,1 % d'une année à l'autre.

Les crédits accordés en 2020 étaient affectés à 83,4 % au commerce et 6,6 % à la consommation. Les secteurs de l'agriculture et de l'habitat n'ont bénéficié que des concours respectifs de 2,3 % et 3,9 %, en raison de la maturité des dépôts mobilisés par les ISFD et des risques liés à ces secteurs, en l'absence des mécanismes d'atténuation desdits risques.

En ce qui concerne la couverture des institutions de microfinance sur l'étendue du territoire national, dix-huit (18) provinces ont été couvertes par des sièges sociaux et/ou par des agences contre seize (16) en 2019. En sus, trois provinces se sont démarquées en termes du nombre d'institutions détenues et du volume d'activités. Il s'agit de la Ville Province de Kinshasa ainsi que des Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Sur le plan réglementaire, trois (3) Instructions ont été édictées en réponse à la pandémie de la COVID-19 pour notamment permettre à la clientèle de continuer à rembourser leur crédit dans des conditions assouplies, assurer la disponibilité de la liquidité au niveau des institutions financières, promouvoir la digitalisation des services financiers et l'utilisation de la monnaie électronique. Par ailleurs, la Banque Centrale du Congo a conduit les travaux relatifs à la révision de la Loi portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit avec l'appui d'un partenaire au développement.

La mission de surveillance confiée à la Banque Centrale du Congo s'est poursuivie en 2020 essentiellement avec des contrôles sur pièces appuyés par l'outil de cotation.

Au-delà de cette brève présentation, le Rapport intègre plusieurs autres informations sur les activités qui ont marqué ce secteur et le suivi ainsi que la supervision exercée par l'Autorité de Régulation et de Contrôle.

Je vous en souhaite bonne lecture.



MALANGU KABEDI MBUYI
Gouverneur

Table des matières

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR.....	9
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR.....	10
CHAPITRE I:	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE.....	11
1.1. Textes légaux.....	12
1.2. Textes réglementaires.....	12
1.3. Nouvelles Instructions publiées en 2020.....	14
CHAPITRE II:	
PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	15
II.1. Evolution des institutions de microfinance.....	15
II.1.1. Répartition des institutions de microfinance par province	16
II.1.2. Répartition des ISFD par type.....	18
II.1.3. Agréments des ISFD	19
II.2 Evolution des éléments de portée	19
II.2.1 Evolution de la clientèle des ISFD	19
II.2.2 Répartition de la clientèle par genre	21
II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD	21
II.2.3 Autres éléments de portée.....	22
CHAPITRE III:	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	23
III.1. Types de contrôle	23
III.1.1. Contrôle sur pièces.....	23
III.1.2. Contrôle sur place	25
III.2. Conclusions des missions de contrôle	25
III.3. Retrait d'agrément	25
III.3.1. Dissolution volontaire.....	26
III.3.2. Dissolution forcée.....	26
CHAPITRE IV: ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	27
IV.1 Analyse financière globale.....	27
IV.1.1 Analyse du bilan du secteur.....	30
IV.1.1.1 ACTIF.....	30
A. Disponibles.....	30
B. Encours de crédit	30
C. Autres emplois	32
D. Immobilisations	32
E. Analyse de l'actif par origine des capitaux des ISFD.....	32
IV.1.1.2. PASSIF.....	33
A. Opérations de trésorerie	33
B. Epargne.....	33
C. Autres ressources.....	34
D. Fonds propres	34
E. Analyse du passif par origine des capitaux.....	36
IV.1.3 Analyse du compte d'exploitation	36
IV.1.3.1 Analyse des produits.....	37
IV.1.3.2 Analyse des charges.....	38
IV.1.3.3. Analyse du résultat net	40
IV.2. Evolution des principaux ratios et indicateurs de performance des ISFD.....	41

CHAPITRE V:	
ANALYSE PAR PROVINCE.....	43
V.1. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA.....	44
5.1.1. Analyse de l'actif.....	47
5.1.2. Analyse du passif.....	47
5.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	48
5.1.4. Analyse du compte d'exploitation.....	49
5.1.4.1. Analyse des produits.....	49
5.1.4.2. Analyse des charges.....	50
V.2. PROVINCE DU NORD-KIVU.....	51
V.2.1 Analyse de l'actif.....	53
V.2.2 Analyse du passif.....	54
V.2.3 Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	55
V.2.4 Analyse du compte d'exploitation.....	56
V.2.4.1 Analyse des produits.....	56
V.2.4.2 Analyse des charges.....	56
V.3 PROVINCE DU SUD-KIVU.....	58
V.3.1. Analyse de l'actif.....	60
V.3.2. Analyse du passif.....	61
V.3.3 Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	61
V.3.4. Analyse du compte d'exploitation.....	62
V.3.4.1 Analyse des produits.....	62
V.3.4.2 Analyse des charges.....	63
V.3. AUTRES PROVINCES.....	64
V.4.1. Analyse de l'actif.....	67
V.4.2. Analyse du passif.....	67
V.4.1. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	68
V.4.4. Analyse du compte d'exploitation.....	68
V.4.4.1. Analyse des produits.....	69
V.4.4.2. Analyse des charges.....	69
CHAPITRE VI:	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE.....	71
VI.1. MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE.....	72
VI.1.1 Missions effectuées.....	72
VI.1.1.1 A l'Intérieur du pays.....	72
VI.1.1.2 A l'extérieur du pays.....	72
VI.2. ACTIVITES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES.....	73
VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES.....	74
ANNEXES.....	77
Annexe n° 1: Liste des institutions par province à fin décembre 2019.....	78
Annexe n° 2: Réseau d'exploitation.....	81
Annexe n° 3: Liste des institutions agréées en 2019.....	84
Annexe n° 4: Liste des institutions radiées en 2020.....	85
Annexe 5: Principaux constats communs observés au cours des missions de contrôle.....	85
Annexe 6:	85
a. Evolution du nombre des comptes par genre.....	85
b. Répartition du résultat net par provinces.....	86
c. Bilan du secteur de la microfinance.....	86
d. Compte de résultat du secteur.....	88
Liste des abréviations utilisées.....	89

Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Répartition du nombre d'ISFD par zones de concentration	17
Graphique n° 2 : Evolution du nombre d'ISFD par catégorie	18
Graphique n° 3 : Part des comptes par catégorie d'ISFD	20
Graphique n° 4 : Evolution du nombre des comptes ouverts par genre	21
Graphique n° 5 : Evolution du total bilantaire du secteur	28
Graphique n° 6 : Evolution des parts de marché des provinces	29
Graphique n° 7 : Répartition de l'encours brut de crédit par terme	31
Graphique n° 8 : Evolution du PAR30.....	31
Graphique n° 9 : Répartition des dépôts par types	34
Graphique n° 10 : Evolution des fonds propres par catégories de ISFD	35
Graphique n° 11 : Répartition du nombre d'ISFD de Kinshasa par Commune	45
Graphique n° 12 : Évolution de la part de marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire	46
Graphique n° 13 : Evolution de l'encours de crédit comparé l'épargne et aux fonds propres.....	49
Graphique n° 14 : Répartition des ISFD du Nord-Kivu en 2020	52
Graphique n° 15 : Evolution de la part de marché des ISFD du Nord-Kivu dans le secteur.....	53
Graphique n° 16 : Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres.....	55
Graphique n° 17 : Répartition des ISFD du Sud-Kivu	59
Graphique n° 18 : Part des ISFD du Sud-Kivu dans le total bilantaire.....	59
Graphique n° 19 : Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	62
Graphique n° 20 : Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire du secteur.....	66
Graphique n° 21 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	68

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Réseau d'exploitation des ISFD par province	16
Tableau n° 2 : Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province	17
Tableau n° 3 : Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par province	18
Tableau n° 4 : Nombre d'agréments par province	19
Tableau n° 5 : Evolution du nombre de comptes par province	19
Tableau n° 6 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions	20
Tableau n° 7 : Evolution des crédits par secteur d'activités	22
Tableau n° 8 : Cotation des ISFD	24
Tableau n° 9 : Répartition des contrôles effectués	25
Tableau n° 10 : Répartition par province des ISFD radiées	26
Tableau n° 11 : Evolution du total bilantaire par province	28
Tableau n° 12 : Evolution du total bilantaire suivant l'origine des capitaux des ISFD	29
Tableau n° 13 : Ventilation des postes de l'actif	30
Tableau n° 14 : Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux (en USD)	32
Tableau n° 15 : Ventilation des postes du passif	33
Tableau n° 16 : Respect du capital minimum et du taux de capitalisation par les IMF	35
Tableau n° 17 : Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres	35
Tableau n° 18 : Ventilation des postes du passif par origine des capitaux (en USD)	36
Tableau n° 19 : Répartition du résultat net par catégorie de ISFD	37
Tableau n° 20 : Ventilation des produits	37
Tableau n° 21 : Ventilation des produits par origine des capitaux	38
Tableau n° 22 : Evolution des charges	39
Tableau n° 23 : Ventilation des charges par origine des capitaux	39
Tableau n° 24 : Evolution du résultat net par catégorie	40
Tableau n° 25 : Evolution du Résultat net par palier	40
Tableau n° 26 : Impact de la subvention sur le résultat net par origine des capitaux	41
Tableau n° 27 : Ratios prudentiels et indicateurs de performance	42
Tableau n° 28 : Répartition des ISFD par catégorie	45
Tableau n° 29 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie	46
Tableau n° 30 : Ventilation des postes de l'actif	47
Tableau n° 31 : Ventilation des postes du passif	48
Tableau n° 32 : Ventilation du résultat net	49
Tableau n° 33 : Ventilation des produits	50
Tableau n° 34 : Ventilation des charges	50
Tableau n° 35 : Répartition du nombre des ISFD par catégorie	52
Tableau n° 36 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie	53
Tableau n° 37 : Ventilation des postes de l'actif	54
Tableau n° 38 : Ventilation des postes du passif	55
Tableau n° 39 : Evolution du résultat net	56
Tableau n° 40 : Ventilation des produits	56
Tableau n° 41 : Ventilation des charges	57
Tableau n° 42 : Répartition du nombre d'ISFD par catégorie	59
Tableau n° 43 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie	60
Tableau n° 44 : Ventilation des postes de l'actif	60
Tableau n° 45 : Ventilation des postes du passif	61
Tableau n° 46 : Ventilation du résultat net	62
Tableau n° 47 : Ventilation des produits	63
Tableau n° 48 : Ventilation des charges	63
Tableau n° 49 : Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les autres provinces	65
Tableau n° 50 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les Autres Provinces	66
Tableau n° 51 : Ventilation des postes de l'actif	67
Tableau n° 52 : Ventilation des postes du passif	68
Tableau n° 53 : Ventilation du résultat net	69
Tableau n° 54 : Ventilation des produits	69
Tableau n° 55 : Ventilation des charges	70
Tableau n° 56 : Répartition des prêts par catégorie d'institutions	76

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR

L'économie mondiale a été fortement secouée, au cours de la période sous revue, par la pandémie de COVID-19, laquelle a induit une crise économique majeure dans la quasi-totalité des pays. En effet, cette crise sanitaire inédite a conduit à des restrictions des déplacements, des mesures de confinement et autres prises par les pouvoirs publics pour maîtriser la propagation du virus et endiguer la pandémie, décisions qui ont eu pour effet de paralyser l'activité économique à l'échelle internationale.

Ainsi, l'année 2020 a connu une récession de 3,5 % de l'économie mondiale contre une croissance de 2,5 % réalisée une année auparavant. Cependant, cette crise a eu des conséquences économiques disparates selon les pays, les secteurs d'activités, l'ampleur de la pandémie et les mesures des ripostes prises dans chaque région.

Dans les pays avancés, il a été noté un repli de 4,6 % de l'activité économique après avoir enregistré une progression de 1,7 % une année plus tôt. Ce résultat est consécutif à la sévérité des mesures de riposte prises par les décideurs publics en vue de juguler la crise sanitaire.

Quant aux pays émergents et ceux en développement, le rythme de la croissance a ralenti de 2,4 % en 2020 contre un taux de croissance de 3,6 % en 2019 du fait de la diminution des exportations.

S'agissant de l'Afrique Subsaharienne, ce groupe des pays a connu une décélération de 2,6 % du rythme de croissance du PIB réel contre une croissance de 3,1 % une année auparavant. Cette situation est expliquée principalement par la baisse des exportations des métaux de base à la suite des perturbations observées dans les pays importateurs.

Au niveau du secteur de la microfinance, les institutions ont vu leurs activités très fortement perturbées par la pandémie de COVID-19. En effet, les mesures entravant la libre circulation ont profondément affecté le décaissement des micro-crédits, la collecte des remboursements et la capacité à rencontrer les clients. Cependant, au cours du deuxième trimestre 2020, l'on a observé des signes de reprise avant de connaître à nouveau un ralentissement des activités au dernier trimestre de l'année 2020 suite à la résurgence de flambées des cas de contamination dans certains pays.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR

Les effets de la pandémie de COVID-19 ont eu un impact significatif sur l'activité économique de la RDC en 2020 à l'instar de plusieurs pays, se contractant de 0,8 % à la clôture de l'année sous revue contre 4,4 % une année plus tôt.

Au niveau du marché des biens et services, il a été globalement noté l'accélération du rythme de formation des prix. Ainsi, le taux d'inflation en glissement annuel s'est établi à 15,8 % contre 4,6 % en 2019.

Pour ce qui est du secteur de la microfinance, une légère hausse de 2,0 % du niveau général d'activités a été enregistrée en 2020 contre un fort accroissement de 26,9 % observé une année plus tôt. Cette faible progression est consécutive principalement au ralentissement des décaissements des crédits dictés par l'environnement, une moindre appétence aux risques de crédit, la hausse des charges liées au provisionnement des crédits et la quasi-stagnation de l'épargne.

Quant à l'accès aux services financiers offerts par les institutions de ce secteur, un accroissement de 10,1 % du nombre de comptes a été constaté à la clôture de l'exercice 2020, en recul de 3,2 points par rapport à l'année précédente.

CHAPITRE I :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

L'arsenal juridique du secteur a été enrichi par des textes réglementaires édictés en vue d'atténuer les effets néfastes dus à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, l'année sous revue a été marquée par les travaux relatifs à la révision de la Loi portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit.

A cet effet, la Banque Centrale du Congo a édicté une série d'instructions visant à :

- promouvoir l'usage de la monnaie électronique et assouplir les opérations dans le système ATS afin de réduire tant soit peu l'utilisation de la monnaie fiduciaire et assurer la poursuite des opérations financières dans un contexte particulier de confinement ;
- suspendre l'application de certaines dispositions réglementaires suite à la pandémie de COVID-19 en vue de privilégier les règlements à l'amiable des différends, encourager les clients à solliciter des restructurations des prêts en souffrance en fonction de l'évolution de leur capacité de remboursement, accorder aux clients des délais de grâce et privilégier le crédit aux secteurs alimentaire et pharmaceutique ;
- mettre en place des mesures de vigilance applicables lors de l'ouverture d'un compte spécial et lors de l'exécution des opérations financières y relatives pendant la période de la pandémie de COVID-19 afin de favoriser l'inclusion financière.

- De ce fait, le cadre légal et réglementaire régissant le secteur de la microfinance en 2020 est décliné comme suit :

1.1. Textes légaux

- Loi n°18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ;
- Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit ;
- Loi n°002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ;
- Loi n°04/016 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Loi n°11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en République Démocratique du Congo ;
- Loi n°15/003 du 12 février 2015 relative au crédit-bail ;
- Loi n°18/019 du 09 juillet 2018 relative aux Systèmes de Paiement et de Règlement-titres.

1.2. Textes réglementaires

- Instruction n° 15 du 16 décembre 2006, modification n° 2, portant normes relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Instruction n° 002 du 14 avril 2012 relative aux normes prudentielles des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n° 003 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à la classification et au provisionnement des crédits ;
- Instruction n° 004 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargnes et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux indicateurs de performance ;
- Instruction n°005 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative au financement des immobilisations ;
- Instruction n°006 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à l'utilisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;

- Instruction n°007 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la gouvernance ;
- Instruction n°008 du 14 avril 2012 relative à l'organisation du contrôle interne des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°009 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la transmission des situations périodiques ;
- Instruction n°010 du 10 janvier 2013 relative à la fixation du capital minimum des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°011 du 08 janvier 2013 relative au fonctionnement d'une faîtière ;
- Instruction n°29 du 28 juin 2016 sur l'activité des agents bancaires ;
- Instruction n° 34 du 19 janvier 2018 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à l'exercice du pouvoir disciplinaire de la Banque Centrale du Congo ;
- Instruction n° 35 du 09 mars 2018 relative à l'activité du crédit-bail ;
- Instruction n° 36 du 11 septembre 2018 aux Etablissements de Crédit et Institutions de Micro Finance relative à la continuité d'activité ;
- Instruction n°37 du 03 janvier 2019 aux Etablissements de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux services bancaires offerts à titre gratuit ;
- Instruction n°38 du 03 janvier 2019 aux Etablissements de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la fixation du Taux Effectif Global, en abrégé « TEG » ;
- Instruction n°39 du 03 janvier 2019 aux Etablissements de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la gestion des plaintes de la clientèle ;
- Instruction n°40 du 03 janvier 2019 aux Etablissements de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la publication des conditions de banque ;
- Instruction n°41 du 07 février 2019 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux conditions d'agrément, de modification des statuts ainsi que des autres éléments ayant concouru à la délivrance de l'agrément ;
- Instruction n°19 du 14 mai 2019 relative à l'exercice des fonctions de commissaire aux comptes des Etablissements de Crédit et des Institutions de Micro Finance.

1.3. Nouvelles Instructions publiées en 2020

- Instruction n°43 du 24 mars 2020 aux Etablissements de Crédit et Institutions de Micro Finance relative à la promotion de la monnaie électronique et à l'assouplissement des opérations dans le système ATS pour limiter les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur le secteur financier ;
- Instruction n°44 du 24 mars 2020 aux Etablissements de Crédit et Institutions de Micro Finance relative à la suspension de l'application de certaines dispositions réglementaires suite à la pandémie de COVID-19 ;
- Instruction n°45 du 30 juillet 2020 relative aux mesures de vigilance applicables lors de l'ouverture d'un compte spécial.

S'agissant du respect des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Banque Centrale du Congo a veillé sur le respect du seuil maximal de paiement en espèces ou par titre au porteur de USD 10.000 ou de son équivalent en Franc Congolais. En outre, elle a invité les Présidents de différentes Corporations professionnelles à sensibiliser leurs membres sur la nécessité de se conformer strictement aux dispositions de la Loi n° 04/016 du 19 juillet 2004 et de l'Instruction n° 15 bis.

Concernant la Loi portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit, vieille de près de dix-huit (18) ans, le processus de sa révision s'est poursuivi au courant de l'année sous revue. L'objectif visé par cette révision est de (i) l'adapter aux meilleures pratiques de l'heure sur le plan international, (ii) la conformer à certaines dispositions de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives de l'OHADA et sur les autres actes uniformes relatifs au recouvrement et voie d'arbitrage, aux procédures collectives et à l'apurement du passif, (iii) l'adapter au regard des faiblesses relevées à ce jour, (iv) introduire les dispositions relatives notamment à la concurrence et à la protection des consommateurs des services financiers et (v) élaguer les normes prudentielles sujettes à des modifications.

CHAPITRE II :

PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo a poursuivi sa consolidation et sa professionnalisation grâce notamment à (i) l'amélioration du cadre réglementaire, (ii) l'intensification des missions de contrôle et (iii) le renforcement des conditions d'accès à la profession.

Il reste composé en majorité des Coopératives d'Epargne et de Crédit localisées pour la plupart à l'intérieur du pays. Quant aux IMF, elles sont présentes dans les principales villes du pays avec une forte concentration dans la Ville-Province de Kinshasa. Ainsi, le secteur a compté quatre-vingt-douze (92) institutions à la clôture de l'année sous revue présentes dans dix-huit (18) Provinces, à travers leurs extensions.

Les institutions de microfinance ont enregistré un accroissement de 10,1 % du nombre des comptes par rapport à l'année précédente.

II.1. Evolution des institutions de microfinance

A fin 2020, le secteur de la microfinance a compté quatre-vingt-douze (92) institutions contre quatre-vingt-treize (93) en 2019. Cette situation est expliquée par la fermeture de deux (2) institutions, dont une mutualiste et une Entreprise de Micro Crédit ainsi que la transformation d'une COOPEC en une SMF, toutes situées dans la Ville-Province de Kinshasa, et l'agrément d'une institution mutualiste à Goma, dans la Province du Nord-Kivu.

Ces institutions ont détenu cent soixante-dix-sept (177) points d'exploitation, répartis en quatre-vingt-cinq (85) extensions et quatre-vingt-douze (92) agences de siège contre respectivement quatre-vingt-une (81) et quatre-vingt-treize (93) en 2019.

Tableau n° 1 : Réseau d'exploitation des ISFD par province

N°	PROVINCES	SIEGES			EXTENSIONS			TOTAL
		COOPEC	SMF	EMC	COOPEC	SMF	EMC	
1	HAUT-KATANGA	1	1	-	-	7	-	9
2	HAUT-UELE	-	-	-	-	1	-	1
3	ITURI	2	-	-	-	2	-	4
4	KASAI CENTRAL	1	-	-	-	1	-	2
5	KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	1	-	1
6	KINSHASA	8	7	2	6	18	-	41
7	KONGO CENTRAL	8	-	1	-	2	1	12
8	KWILU	4	-	1	-	1	-	6
9	LOMAMI	2	-	-	-	-	-	2
10	LUALABA	-	-	-	-	1	-	1
11	MANIEMA	2	-	-	-	-	-	2
12	MONGALA	1	-	-	-	-	-	1
13	NORD-KIVU	21	5	-	10	5	-	41
14	NORD-UBANGI	-	-	1	-	-	-	1
15	SUD-KIVU	18	1	2	14	10	-	45
16	SUD-UBANGI	-	-	-	-	1	-	1
17	TANGANYIKA	-	-	-	-	2	-	2
18	TSHOPO	3	-	-	-	2	-	5
TOTAL		71	14	7	30	54	1	177

Source : BCC

La répartition des extensions des ISFD par catégorie d'institutions a mis en évidence le dynamisme observé au niveau des Sociétés de Micro Finance qui ont disposé de cinquante-quatre (54) agences, soit 63,5 % de celles ouvertes par l'ensemble des acteurs du secteur, alors qu'elles ne sont qu'au nombre de quinze (15).

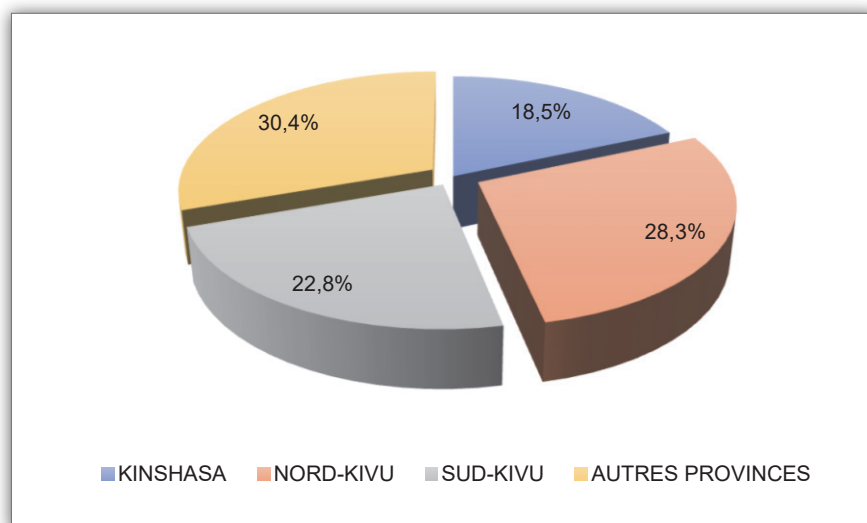
En plus de ces agences, les SMF ont disposé d'un réseau d'agents bancaires, dont le nombre est passé de 1 614 en 2019 à 1 658 à la clôture de l'année sous examen, enregistrant ainsi un accroissement de 2,7 %. Ces agents bancaires, bien que disséminés à travers le territoire national, n'ont été utilisés que par trois (3) SMF, dont deux (2) ayant leur siège social dans la Ville-Province de Kinshasa et une (1) dans la Ville de Goma.

II.1.1. Répartition des institutions de microfinance par province

Suivant leurs sièges sociaux, le nombre de provinces couvertes par les ISFD est passé de douze (12) en 2019 à treize (13) une année plus tard. En intégrant les extensions, cette couverture s'étend à cinq (5) provinces supplémentaires. Il s'agit des Provinces du Haut-Uélé, du Kasai Oriental, du Lualaba, du Sud-Ubangi et du Tanganyika.

La cartographie des ISFD à fin 2020 a indiqué une concentration de ces institutions dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de la Ville-Province de Kinshasa. Leur poids a représenté 69,6 % de l'ensemble du secteur de la microfinance contre 69,9 % à fin 2019.

Graphique n° 1 : Répartition du nombre d'ISFD par zones de concentration



Source : BCC

En ce qui concerne les Coopératives d'Epargne et de Crédit, elles ont été présentes dans douze (12) provinces et ont détenu trente (30) agences, uniquement dans les trois (3) provinces à forte concentration.

Tableau n° 2 : Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province

N°	PROVINCES	2018		2019		2020		
		COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	TOTAL
1	HAUT-KATANGA	1	1	1	1	1	1	2
2	ITURI	2	-	2	-	2	-	2
3	KASAI CENTRAL	1	-	1	-	1	-	1
4	KINSHASA	12	8	10	9	8	9	17
5	KONGO CENTRAL	10	1	8	1	8	1	9
6	KWILU	5	1	4	1	4	1	5
7	LOMAMI	2	-	2	-	2	-	2
8	MANIEMA	2	-	2	-	2	-	2
9	MONGALA	1	-	1	-	1	-	1
10	NORD-KIVU	22	4	20	5	21	5	26
11	NORD-UBANGI	-	1	-	1	-	1	1
12	SANKURU	1	-	-	-	-	-	-
13	SUD-KIVU	20	4	18	3	18	3	21
14	TSHOPO	3	-	3	-	3	-	3
TOTAL		82	20	72	21	71	21	92

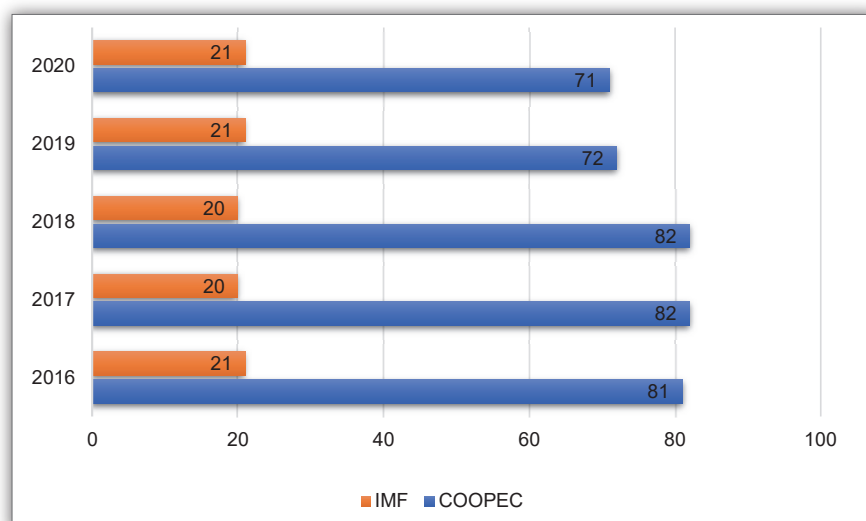
Source : BCC

En outre, la Ville-Province de Kinshasa a compté le plus grand nombre de points d'exploitation des IMF.

II.1.2. Répartition des ISFD par type

A l'instar des années précédentes, le secteur est resté composé majoritairement des institutions mutualistes, dont le nombre s'est situé à soixante-onze (71) à fin 2020. Celui des non mutualistes est demeuré statique, comptant vingt et une (21) institutions.

Graphique n° 2 : Evolution du nombre d'ISFD par catégorie



Source: BCC

Les deux catégories d'institutions ont détenu des parts respectives de 76,9 % et 23,1 % contre 77,4 % et 22,6 % d'une année à l'autre et ce, en termes de nombre d'institutions.

Tableau n° 3 : Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par province

N°	PROVINCES	2017		2018		2019		2020	
		EMC	SMF	EMC	SMF	EMC	SMF	EMC	SMF
1	KWILU	1	-	1	-	1	-	1	-
2	HAUT-KATANGA	-	1	-	1	-	1	-	1
3	KINSHASA	3	5	3	5	3	6	2	7
4	KONGO CENTRAL	1	-	1	-	1	-	1	-
5	NORD-KIVU	-	4	-	4	-	5	-	5
6	NORD-UBANGI	1	-	1	-	1	-	1	-
7	SUD-KIVU	3	1	3	1	2	1	2	1
TOTAL		9	11	9	11	8	13	7	14

Source: BCC

Les institutions non mutualistes demeurent dominées par les SMF, dont le nombre est passé de treize (13) à quatorze (14) d'une année à l'autre, à la suite de la transformation d'une COOPEC.

S'agissant des EMC, leur nombre s'est décri en raison du retrait d'agrément d'une de leurs.

II.1.3 Agréments des ISFD

A la clôture de 2020, l'Autorité de Régulation et de Contrôle a agréé une COOPEC à Goma, dans la Province du Nord-Kivu, et a autorisé la transformation d'une COOPEC en une SMF dans la Ville-Province de Kinshasa.

Tableau n° 4 : Nombre d'agréments par province

N°	PROVINCES	2017		2018		2019		2020	
		COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
1	LOMAMI	1	-	-	-	-	-	-	-
2	KINSHASA	-	-	-	1	-	1	-	1
3	NORD-KIVU	1	-	-	-	-	1	1	-
4	ITURI	-	-	-	-	-	-	-	-
5	TSHOPO	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2	-	-	1	-	2	1	1

Source: BCC

II.2 Evolution des éléments de portée

II.2.1 Evolution de la clientèle des ISFD

Au terme de l'exercice sous revue, le nombre de comptes ouverts par les ISFD s'est établi à 2 618 786 contre 2 377 499 en 2019, soit un accroissement de 10,1 %. En effet, dans un environnement marqué par les effets de la pandémie de COVID-19, il a été observé une hausse d'ouverture des comptes épargne par une certaine catégorie de la clientèle en l'absence de toute possibilité d'investissement liée au recul de l'activité économique.

En ce qui concerne les bénéficiaires des crédits, une décélération du nombre de nouveaux emprunteurs a été enregistrée en 2020 en raison du ralentissement observé dans le décaissement de crédits au niveau de la plupart des ISFD.

Tableau n° 5 : Evolution du nombre de comptes par province

N°	PROVINCES	2017		2018		2019		2020		
		NOMBRE	PART (%)	NOMBRE	PART(%)	NOMBRE	PART(%)	NOMBRE	PART(%)	VAR. (%)
1	HAUT-KATANGA	36 472	1,9	36 724	1,7	37 071	1,6	23 642	0,9%	-36,2%
2	ITURI	10 577	0,5	9 946	0,5	10 300	0,4	11 577	0,4%	12,4%
3	KASAÏ CENTRAL	308	0	399	0	762	0	2 066	0,1%	171,1%
4	KINSHASA	974 448	50,5	1 249 371	59,5	1 652 753	69,5	2 025 455	77,3%	22,6%
5	KONGO CENTRAL	55 521	2,9	66 649	3,2	63 419	2,7	61 618	2,4%	-2,8%
6	KWILU	28 712	1,5	49 153	2,3	45 326	1,9	38 680	1,5%	-14,7%
7	LOMAMI	-	-	1 890	0,1	1 984	0,1	2 129	0,1%	7,3%
8	MANIEMA	17 172	0,9	17 172	0,8	17 172	0,7	-	0,0%	-100,0%
9	MONGALA	136	0	2 915	0,1	2 915	0,1	2 372	0,1%	-18,6%
10	NORD-KIVU	413 403	21,4	327 820	15,6	249 205	10,5	256 310	9,8%	2,9%
11	NORD-UBANGI	190	0	390	0	358	0	649	0,0%	81,4%
12	SANKURU	-	-	976	0	-	-	-	0,0%	-
13	SUD KIVU	373 869	19,4	327 711	15,6	288 402	12,1	183 637	7,0%	-36,3%
14	TSHOPO	18 079	0,9	7 743	0,4	7 832	0,3	10 650	0,4%	36,0%
	TOTAL	1 928 887	100	2 098 859	100	2 377 499	100	2 618 786	100,0%	10,1%

Source: BCC

Les provinces à forte concentration des ISFD ont détenu un grand nombre de comptes ouverts dans le secteur, en raison principalement de l'étendue de leurs réseaux d'exploitation à travers le pays. Leurs parts respectives se sont situées à 77,3 % pour la Ville-Province de Kinshasa, 9,8 % pour la Province du Nord-Kivu et 7,0 % pour celle du Sud-Kivu. Il sied de relever que ces nombres intègrent les données des agences des IMF ouvertes dans des provinces autres que celles de leurs sièges sociaux.

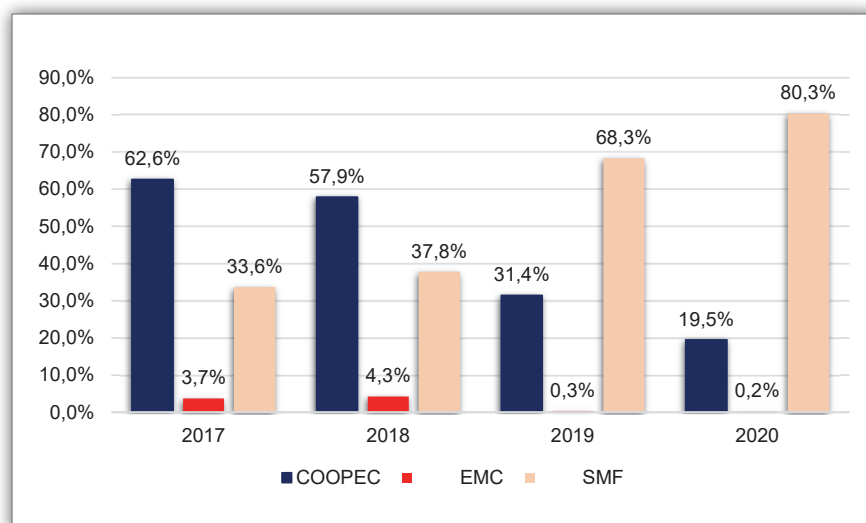
Tableau n° 6 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions

ISFD	2017	2018	2019	2020	
				Nombre	VAR. (%)
COOPEC	1 118 208	894 633	746 311	510 252	-31,6
IMF	813 230	1 204 226	1 631 188	2 108 534	29,3
EMC	83 327	14 326	8 289	5 425	-34,6
SMF	729 903	1 189 900	1 622 899	2 103 109	29,6
TOTAL	1 931 438	2 098 859	2 377 499	2 618 786	10,1

Source: BCC

Bien que n'étant qu'au nombre de vingt et une (21), les institutions non mutualistes ont détenu 80,5 % des comptes ouverts du secteur contre 68,6 % une année plus tôt. Cet accroissement a été induit par les SMF, lesquelles ont bénéficié de l'ouverture de nouvelles extensions, du recours aux agents bancaires par d'autres SMF et de la transformation d'une COOPEC en une SMF.

Graphique n° 3 : Part des comptes par catégorie d'ISFD



Source: BCC

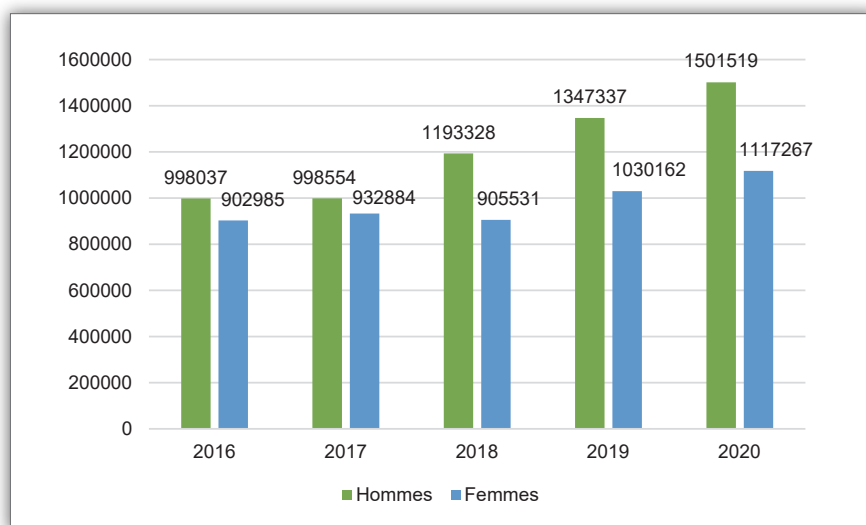
La baisse du nombre de membres dans les institutions mutualistes s'est poursuivie en 2020 à la suite de la persistance de la crise observée au niveau d'une grande faîtière et de quelques COOPEC. Cette tendance baissière a occulté l'accroissement important du nombre de bénéficiaires des services financiers offerts par une COOPEC de la Province du Sud-Kivu.

II.2.2 Répartition de la clientèle par genre

Sur le total des comptes ouverts auprès des ISFD, la répartition du nombre de comptes par genre est demeurée quasi-stationnaire, avec des parts de 57,3 % et 42,7 % respectivement pour les hommes et les femmes. Comparée à son niveau de l'année précédente, la part des hommes a progressé de 0,6 point de pourcentage au détriment de celle des femmes.

Cette situation a résulté notamment de la bancarisation de la paie des fonctionnaires, constitués en majorité d'hommes, par l'une des grandes IMF et des contraintes liées à l'accès de la femme aux services financiers.

Graphique n° 4 : Evolution du nombre des comptes ouverts par genre



Source : BCC

Par ailleurs, la forme juridique et la diversité des produits et services offerts par les IMF ont continué à attirer plus des hommes que les femmes. Par contre, la forme mutualiste, son fonctionnement, sa proximité à ses membres ainsi que l'existence des structures financières dédiées aux femmes ont contribué à maintenir le niveau d'inclusion financière de la femme.

II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD

Les crédits octroyés par les ISFD ont été affectés principalement aux secteurs de commerce et de la consommation à hauteur de 90,0 % contre 80,3 % une année plus tôt. Ceci est expliqué par les besoins de consommation de la clientèle dans un environnement marqué par la crise sanitaire.

La faible affectation des crédits au secteur agricole a résulté, notamment de l'insécurité observée dans la partie Est du pays à forte activité agropastorale, l'absence de financement à long terme et d'une chaîne de valeur agricole.

Tableau n° 7 : Evolution des crédits par secteur d'activités

SECTEUR	PART DES CREDITS (EN%)			
	2017	2018	2019	2020
Commerce	71,1	59,1	75,5	83,4
Agriculture	3,6	0,5	2,9	2,3
Habitat	2,2	4	4,6	3,9
Consommation	20,6	2,2	4,8	6,6
Autres	2,5	34,2	12,2	3,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

II.2.3 Autres éléments de portée

Au 31 décembre 2020, le taux créditeur moyen s'est fixé à 2,3 % contre 4,0 % en 2019, oscillant entre 1,0 % et 3,0 % l'an. Par ailleurs, le taux débiteur moyen s'est fixé à 4,1 % le mois, compris entre 2,9 % et 5,2 %.

S'agissant de la main d'œuvre du secteur, elle s'est établie à 2 237 personnes, dont 62,0 % d'hommes et 38,0 % de femmes. De cet effectif, les ISFD ont disposé de 646 agents de crédit, soit 28,9 % de l'effectif, niveau faible au regard de leur apport dans la production.

Par ailleurs, sur les quatre-vingt-douze (92) institutions agréées, seules dix (10) sont dirigées par les femmes.

En outre, l'objectif de l'amélioration de l'inclusion financière a conduit certaines institutions à introduire dans leur gamme des services, ceux connexes tels l'éducation financière, le transfert des fonds et la digitalisation des services financiers en collaboration avec les Etablissements de Monnaie Electronique.

CHAPITRE III : SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Dans le cadre de la mission lui confiée par le législateur, la Banque Centrale a procédé aux contrôles des activités des institutions assujetties afin de contribuer à la solidité et la stabilité du secteur financier.

A cet effet, l'analyse des situations périodiques des ISFD, dite aussi contrôle permanent, a été effectuée au courant de l'année sous revue ainsi que des contrôles sur place sur base du planning pluriannuel de contrôle et ceux ponctuels dictés par des situations particulières de certaines institutions.

III.1. Types de contrôle

III.1.1. Contrôle sur pièces

Sur base des états financiers périodiques transmis via l'appliquet FinA et des autres situations périodiques, la Banque Centrale du Congo, en sa qualité d'Autorité de Régulation et de Contrôle, a supervisé les activités des institutions de microfinance.

Pour ce faire, plusieurs lettres d'analyse, de rappel à l'ordre pour la transmission des états financiers mensuels et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle ainsi que des correspondances sur la gouvernance ont été adressées aux ISFD.

Par ailleurs, au regard de la situation préoccupante ayant prévalu auprès d'une IMF susceptible de mettre en danger sa survie, l'Autorité de Régulation et de Contrôle a décidé de sa mise sous surveillance rapprochée en vue de s'assurer de l'exécution par les dirigeants des injonctions de la BCC et de la mise en œuvre des mesures de son redressement. La mission a permis de remettre cette institution sur le droit chemin.

En sus, une COOPEC localisée dans la partie Est du pays, longtemps en redressement, a vu ses portes s'ouvrir et reprendre ses opérations à la suite de la cession d'un de ses immobilisations. Cette reprise est appuyée techniquement et exceptionnellement par la Banque Centrale du Congo à travers le recrutement d'un expert en microfinance.

En outre, la Banque Centrale du Congo a, pour mieux orienter les missions de contrôle sur place, procédé à l'analyse du profil des risques des ISFD en 2020, lequel exercice s'est soldé par les résultats suivants :

Tableau n° 8 : Cotation des ISFD

COTATION	% ISFD	NIVEAU DE RISQUE	GESTION DES RISQUES
NA	1,1	-	-
A++à A-	-	Très faible risque de défaut	Très bonne
B++à B-	23,9	Très faible risque de défaut	Bonne
C++à C-	26,1	Très faible risque de défaut	Satisfaisante
D++à D-	33,7	Risque important de défaut	Faible mais à la volonté d'améliorer la performance
E	15,2	Risque immédiat de défaut	Faible et pas de volonté d'améliorer la performance

Source : BCC

Il est ressorti de ce tableau que la proportion des ISFD ayant géré leurs risques de manière satisfaisante est passée de 63,5 % en 2019 à 50,0 % en 2020. Cette situation est la résultante des faiblesses décelées dans la cotation de la plupart des institutions dans les domaines ci-après :

- Gouvernance : 52 sur 92 ISFD ont présenté des insuffisances dans la prise de décisions, la planification, la gestion des ressources humaines et l'expérience de l'équipe de direction ;
- Activités : 54 sur 92 ISFD ont affiché des lacunes dans la gestion des services financiers et la couverture du risque de crédit ;
- Efficacité et rentabilité : 65 sur 92 ISFD ont montré des défaillances du point de vue du rendement des actifs, de la qualité des revenus, de l'efficacité opérationnelle et de l'optimisation des actifs.

Par ailleurs, il sied d'indiquer que sur les quatre-vingt-douze (92) ISFD agréées, une institution non mutualiste ayant obtenu son agrément en décembre 2020 n'a pas fait l'objet de la cotation.

En ce qui concerne les réunions bilatérales, vingt et une (21) séances de travail ont été organisées en 2020 contre vingt-sept (27) en 2019. La non tenue de plusieurs réunions avec les ISFD au courant de l'année 2020 est justifiée par la situation de la pandémie de COVID-19 ayant restreint le déplacement de la population.

S'agissant du respect de l'obligation mensuelle de transmission des états financiers, le taux a atteint 97,8 % en 2020 venant de 90,3 % une année plus tôt. Cette amélioration a résulté de la prolongation du délai réglementaire de transmission accordée aux institutions suite à la pandémie de COVID-19.

Pour ce qui est de la transmission en 2020 des états financiers certifiés de l'exercice 2019, le nombre d'ISFD s'étant conformées à cette exigence a représenté 27,0 % du total contre 39,2 % une année plus tôt. Cette situation est expliquée, d'une part, par l'absence des commissaires aux comptes agréés par la Banque Centrale du Congo dans certaines contrées et le coût de ce service pour les petites structures financières de proximité et, d'autre part, par la situation de la pandémie de COVID-19 n'ayant pas permis le déplacement de certains commissaires aux comptes.

III.1.2. Contrôle sur place

Les mesures barrières édictées par le Gouvernement suite à la pandémie de COVID-19 ont impacté négativement la programmation et l'exécution des missions de contrôle sur place. En l'absence d'actualisation du planning de missions, il a été procédé à l'exécution de onze (11) missions sur les 47 rapportées sur les prévisions de 2019, dont dix (10) dans la Ville-Province de Kinshasa et un (1) dans la Province de la Mongala.

Tableau n° 9 : Répartition des contrôles effectués

PROVINCES	COMPLET	CIBLE	SUIVI	SOMMAIRE	TOTAL
KINSHASA	9	1	-	-	10
MONGALA	-	1	-	-	1
TOTAL CONTROLES 2020	9	2	-	-	11
TOTAL CONTROLES 2019	7	4	-	-	11

Source : BCC

III.2. Conclusions des missions de contrôle

Les principales défaillances observées dans le fonctionnement des ISFD ont porté sur la gouvernance, la gestion du crédit, l'épargne ainsi que les aspects financiers. Les détails y relatifs et les avancées observées sont repris à l'annexe 5.

III.3. Retrait d'agrément

A fin 2020, la Banque Centrale du Congo a procédé au retrait d'agrément de deux (2) ISFD, dont une (1) IMF et une (1) COOPEC contre onze (11) ISFD une année plus tôt.

Tableau n° 10 : Répartition par province des ISFD radiées

PROVINCES	DISSOLUTION FORCEE		DISSOLUTION VOLONTAIRE		TOTAL	
	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
KINSHASA	0	1	1	0	1	1
TOTAL	0	1	1	0	1	1

Source : BCC

III.3.1. Dissolution volontaire

A l'instar de la situation de 2019, la Banque Centrale du Congo a autorisé la dissolution volontaire d'une Coopérative d'Epargne et de Crédit, installée dans la Capitale, ayant manifesté le désir de se commuer en Société de Micro Finance.

III.3.2. Dissolution forcée

En 2020, la Banque Centrale du Congo a décidé de la dissolution forcée d'une (1) IMF non collectrice des dépôts ayant connu la rupture de ses équilibres fondamentaux et sans perspectives de redressement.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

A fin 2020, le secteur de la microfinance a enregistré un ralentissement de sa croissance contrairement à la forte expansion observée en 2019, consécutif principalement à la stagnation du rythme de décaissement des crédits et au recul du volume de l'épargne dans un environnement marqué par la pandémie de COVID-19.

Ainsi, le poids de la microfinance dans l'ensemble du secteur financier, dont le total bilantaire a atteint l'équivalent en CDF de USD 10 806,3 millions, s'est établi à 3,0 % à la clôture de l'année sous revue, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2019.

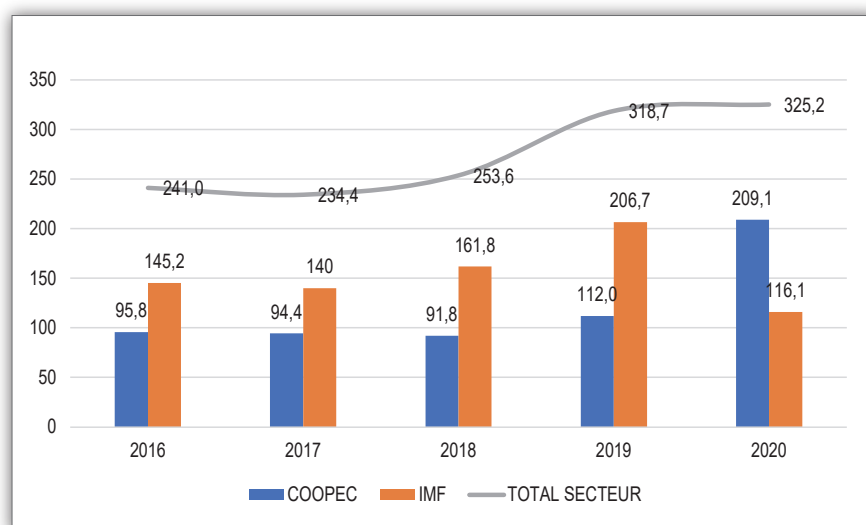
IV.1 Analyse financière globale

Le niveau d'activités des institutions de microfinance a enregistré une hausse de 2,0 % contre un fort accroissement 26,9 % observé une année plus tôt. En effet, le total bilantaire est passé de l'équivalent en CDF de USD 318 652 278 à fin 2019 à USD 325 179 336 en 2020.

Cette situation est expliquée principalement par les effets de la pandémie de COVID-19 ressentis de manière plus prononcée par les institutions non mutualistes, grandes pourvoyeuses des crédits.

Graphique n° 5 : Evolution du total bilantaire du secteur

(en millions de USD)



Source: BCC

Bien qu'ayant évolué dans un environnement caractérisé par la crise de COVID-19, la tendance croissante du niveau d'activités s'est poursuivie en 2020, tirée par les institutions mutualistes en dépit de leur faible poids dans le total bilantaire du secteur.

Tableau n° 11 : Evolution du total bilantaire par province

(en USD, sauf indications contraires)

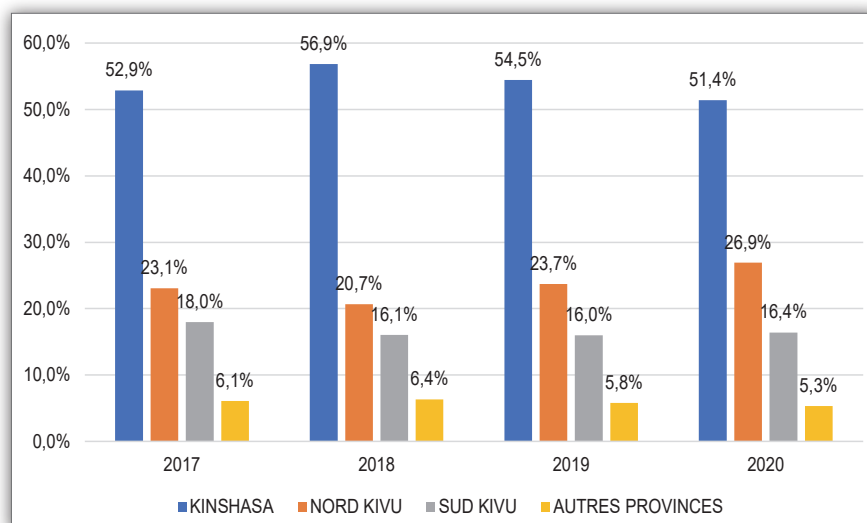
N°	PROVINCES	2017	2018	2019	2020		
					MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
1	HAUT-KATANGA	6 655 513	7 452 291	7 378 837	6 250 301	1,9	- 15,3
2	ITURI	2 088 387	1 737 265	2 585 903	3 239 056	1,0	25,3
3	KASAI CENTRAL	121 169	234 005	358 622	304 267	0,1	- 15,2
4	KINSHASA	123 902 976	142 731 289	173 508 478	167 061 471	51,4	- 3,7
5	KONGO CENTRAL	2 534 806	3 366 062	4 441 065	4 490 801	1,4	1,1
6	KWILU	1 433 467	1 289 985	1 500 373	1 135 880	0,3	- 24,3
7	LOMAMI	389 715	440 688	493 519	508 344	0,2	3,0
8	MANIEMA	199 296	630 995	839 313	376 002	0,1	- 55,2
9	MONGALA	99 362	104 468	178 013	151 033	0,0	- 15,2
10	NORD-KIVU	54 102 655	51 970 728	75 558 205	87 463 208	26,9	15,8
11	NORD-UBANGI	52 299	84 680	77 442	65 704	0,0	- 15,2
12	SANKURU	6 279	5 429	-	-	-	-
13	SUD-KIVU	42 108 623	40 366 159	51 024 744	53 340 075	16,4	4,5
14	TSHOPO	636 212	604 037	707 763	793 195	0,2	12,1
TOTAL		234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336	100,0	2,0

Source: BCC

Al'instar des années précédentes, les provinces à forte concentration d'institutions de microfinance, à savoir Kinshasa, Nord-Kivu et Sud-Kivu ont accaparé 94,7% du total bilantaire du secteur en 2020, en hausse de 0,6 point de pourcentage comparé à 2019.

Pour ce qui concerne les ISFD ayant leur siège dans le reste des provinces couvertes par les institutions de microfinance, la tendance baissière de leur poids dans le total bilantaire s'est poursuivie à la clôture de l'année sous revue, s'établissant à 5,3 % en 2020 venant de 5,9 % en 2019.

Graphique n° 6 : Evolution des parts de marché des provinces



Source : BCC

Les ISFD à capitaux nationaux ont détenu 58,5 % du total bilantaire du secteur en 2020 contre 55,6 % une année plutôt, enregistrant ainsi une hausse de 2,9 points de pourcentage. Cette situation est expliquée principalement par le renforcement des fonds propres par de nouveaux apports et la bonne performance observée au niveau de certaines SMF. En effet, le total bilantaire des SMF a augmenté de 14,8 % par rapport à leur niveau de 2019. Par ailleurs, les institutions mutualistes se sont arrogées la part de 61,0 % du total bilantaire des institutions à capitaux nationaux.

Quant aux IMF à capitaux étrangers, au nombre de six (6), elles ont enregistré une baisse de leur part sur le total du secteur, passant de 44,4 % en 2019 à 41,5 % en 2020, induite principalement par leur frilosité à accorder des crédits dans un contexte de crise sanitaire.

Tableau n° 12 : Evolution du total bilantaire suivant l'origine des capitaux des ISFD
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR.(%)
SFD à capitaux nationaux (A+B+C)	122 515 144	126 183 574	177 070 793	190 364 695	58,5	7,5
COOPEC (A)	94 362 725	89 226 096	111 977 387	116 054 419	61,0	3,6
EMC (B)	6 164 656	15 501 406	1 450 208	1 276 573	0,7	-12,0
SMF (C)	21 987 763	21 456 072	63 643 198	73 033 703	38,4	14,8
SFD à capitaux étrangers (X+Y)	111 815 615	124 834 508	141 581 485	134 814 641	41,5	-4,8
EMC (X)	-	-	281 899	248 332	0,2	-11,9
SMF (Y)	111 815 615	124 834 508	141 299 586	134 566 309	99,8	-4,8
TOTAL SECTEUR	234 330 759	251 018 082	318 652 278	325 179 336	100,0	2,0

Source : BCC

Cette frilosité a été remarquée principalement au niveau de la plus grande institution non mutualiste qui, à elle seule, a vu son volume de crédit se contracter de 19,3 % d'une année à l'autre.

IV.1.1 Analyse du bilan du secteur

IV.1.1.1 ACTIF

Les emplois des ISFD ont été essentiellement constitués, comme à l'accoutumée, de l'encours de crédit et des disponibles, dont les parts respectives sur le total bilantaire sont passées de 48,1 % et 40,2 % en 2019 pour s'établir à 47,2 % et 41,6 % en 2020.

Tableau n° 13 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2016	2017	2018	2019	2020		
					Montant	PART (%)	VAR. (%)
Trésorerie	48 015 779	60 522 808	77 354 525	128 100 186	135 371 761	41,6	5,7
Encours de crédits	136 959 963	121 749 474	136 071 735	153 222 941	153 555 337	47,2	0,2
Autres emplois	29 208 385	25 159 543	14 127 324	13 910 956	15 438 227	4,7	11,0
Immobilisations	26 786 251	26 898 934	23 464 496	23 418 194	20 814 011	6,4	-11,1
TOTAL ACTIF	240 970 377	234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336	100,0	2,0

Source : BCC

A. Disponibles

En 2020, la part des disponibles sur le total des emplois disposés par les ISFD s'est fixée à 41,6 %, soit l'équivalent en CDF de USD 135 371 761. Par rapport à son niveau de 2019, il a été noté une hausse de 5,7 %, expliquée notamment par l'aversion au risque de crédit dans un environnement de crise sanitaire et des mesures de riposte prises par le gouvernement.

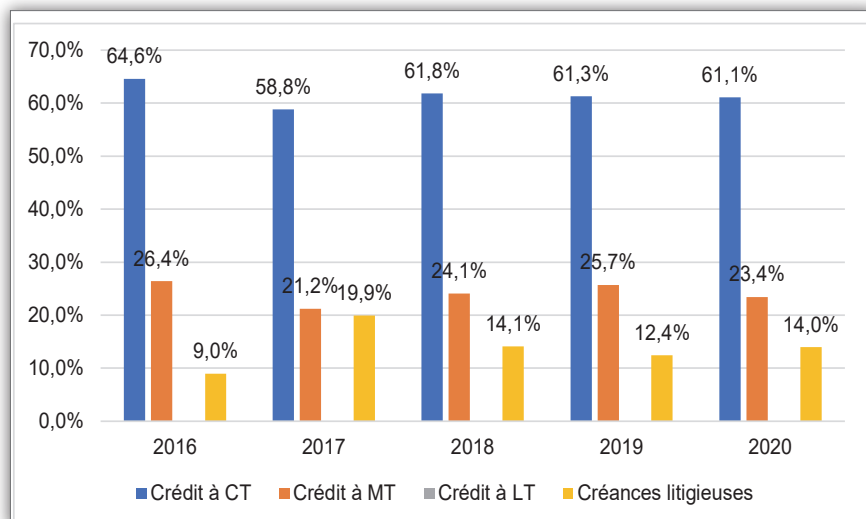
Le ratio de liquidité immédiate s'est situé à 52,4 %, en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Il a été conforme à la norme minimale de 20 %. A contrario, le taux d'encaisse oisive s'est davantage détérioré à la clôture de l'année sous revue, se fixant à 33,6 % contre le plafond réglementaire de 20 %.

B. Encours de crédit

Arrêté à l'équivalent en CDF de USD 153 555 337 à fin 2020, l'encours de crédit est demeuré quasi statique comparativement à son niveau de l'exercice précédent. Cette situation est expliquée par l'environnement socioéconomique précaire ayant paralysé les activités pendant plusieurs mois, particulièrement l'application des mesures draconiennes prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie de COVID-19, lesquelles ont suscité davantage de prudence pour les institutions dans le développement de leur portefeuille de crédit.

Quant au taux d'encours de crédit, il est également resté quasi statique, se fixant à 51,7 % en 2020 contre 51,5 % en 2019, comparativement au plancher réglementaire de 70,0 %.

Graphique n° 7 : Répartition de l'encours brut de crédit par terme



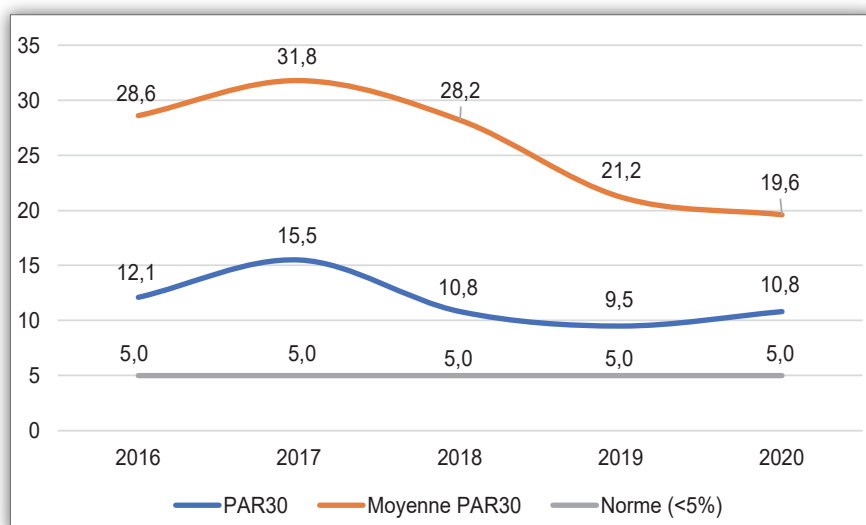
Source : BCC

La répartition du portefeuille de crédit par termes a renseigné le maintien de la prépondérance des crédits à court terme sur l'enveloppe globale des prêts accordés, favorisé principalement par la nature des ressources détenues par les institutions.

Contrairement à l'exercice 2019, les institutions de microfinance ont clôturé l'année 2020 avec un portefeuille de crédits litigieux plus important, chiffré à l'équivalent en CDF de USD 23 442 440 contre USD 20 359 651 en 2019. Ces créances litigieuses ont été couvertes à 61,5 % par des provisions. Leur part sur l'encours brut de crédit s'est établie à 14,0 % en 2020 venant de 12,0 % une année plus tôt.

Parallèlement, le PAR_{30} s'est légèrement déprécié de 1,3 point de pourcentage, se fixant à 10,8 % au terme de l'exercice, demeurant en défaut par rapport au plafond réglementaire de 5 %.

Graphique n° 8 : Evolution du PAR30



Source : BCC

S'agissant de la moyenne des PAR₃₀ des ISFD, elle s'est appréciée de 0,6 point de pourcentage, se situant à 19,6 % en 2020 contre 21,2 % une année auparavant. Cette amélioration est essentiellement tirée par les COOPEC, qui ont vu leur PAR₃₀ passé de 16,5 % en 2019 à 14,6 % une année plus tard contre une variation de 7,0 % en 2019 à 9,5 % en 2020 pour les IMF.

C. Autres emplois

Cette rubrique a augmenté de 11,0 % en 2020 contrairement à la baisse de 1,5 % observée en 2019. Elle a été constituée à 58,8 % par des « régularisations et emplois divers ».

D. Immobilisations

Les immobilisations nettes ont enregistré une baisse de 11,1 % en 2020, passant de l'équivalent en CDF de USD 23 418 194 à fin 2019 à USD 20 814 011 une année plus tard.

De même, le taux des immobilisations nettes global a décliné de 0,9 point de pourcentage d'une année à l'autre, passant de 7,3 % en 2019 à 6,4 % contre le plafond réglementaire de 10,0 %.

E. Analyse de l'actif par origine des capitaux des ISFD

L'analyse de l'actif par origine des capitaux a renseigné que les ISFD à capitaux nationaux ont légèrement amélioré la proportion des crédits sur le total bilantaire contrairement aux institutions à capitaux étrangers.

En effet, l'encours de crédit net des institutions de microfinance à capitaux nationaux a représenté 35,5 % de leur total bilan en 2020 contre 31,9 % une année plus tôt tandis que celui des institutions à capitaux étrangers est passé de 68,4 % à 63,8 % d'une année à l'autre. Cette évolution a résulté du fait que les institutions non mutualistes, généralement localisées dans de grandes villes, ont été plus affectées par les mesures barrières prises par le gouvernement pour contrer la pandémie de COVID-19.

Comparé à l'encours total du secteur de la microfinance, le portefeuille de crédit des ISFD à capitaux étrangers a représenté 56,0 % en 2020 contre 63,1 % en 2019, soit un recul de 7,1 points de pourcentage, attestant la forte expansion de la part des institutions à capitaux nationaux en termes de crédit octroyé dans le secteur de la microfinance au détriment des celles à capitaux étrangers.

Tableau n° 14 : Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux (en USD)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	TOTAL	
Trésorerie	57 326 145	39 009 885	118 312	96 454 342	38 913 964	3 455	38 917 419	135 371 761
Encours de crédit	39 675 601	26 833 555	1 021 135	67 530 291	85 839 791	185 255	86 025 046	153 555 337
Autres emplois	8 912 150	2 157 627	31 201	11 100 978	4 336 631	619	4 337 250	15 438 228
Immobilisations	10 140 523	5 032 636	105 925	15 279 084	5 475 923	59 003	5 534 926	20 814 010
TOTAL ACTIF	116 054 419	73 033 703	1 276 573	190 364 695	134 566 309	248 332	134 814 641	325 179 336

Source : BCC

Le portefeuille à risque en retard d'au moins 30 jours s'est détérioré tant pour les ISFD à capitaux nationaux que celles à capitaux étrangers. En effet, leurs PAR_{30} respectif se sont fixés à 11,7 % et 10,1 % en 2020 contre 13,8 % et 6,9 % en 2019, au-dessus du plafond réglementaire de 5 %. Cette situation est expliquée principalement par les conditions économiques difficiles ayant caractérisé l'année sous revue.

Par ailleurs, le taux des immobilisations des ISFD à capitaux étrangers est passé de 4,9 % en 2019 à 4,1 % en 2020, alors que celui des ISFD à capitaux nationaux s'est apprécié de 1,3 point de pourcentage.

IV.1.1.2. PASSIF

L'épargne a été la principale ressource détenue par les ISFD, en plus de quelques emprunts obtenus par certaines institutions généralement à capitaux étrangers. En sus, la consolidation des fonds propres s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revu.

Tableau n° 15 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
Opérations de trésorerie	14 665 399	7 801 428	13 016 060	10 449 229	3,2	- 19,7
Epargnes	175 224 613	197 552 149	257 287 384	256 974 882	79,0	- 0,1
Autres ressources	51 200 333	52 897 553	47 702 818	42 529 988	13,1	- 10,8
Fonds propres	- 6 759 586	- 7 233 049	646 016	15 225 237	4,7	2 256,8
TOTAL PASSIF	234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336	100,0	2,0

Source : BCC

A. Opérations de trésorerie

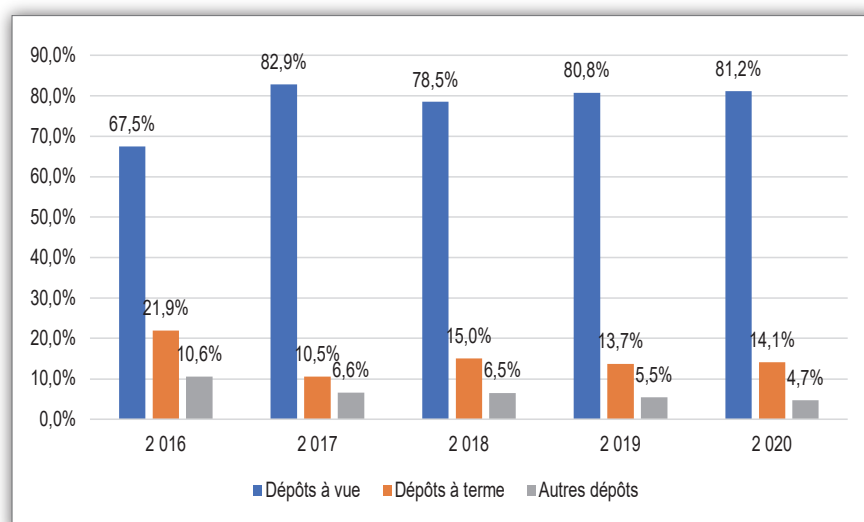
Les ISFD ont clôturé l'exercice 2020 avec un niveau d'emprunt à court terme en recul de 19,7 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 10 449 229 venant de USD 13 016 060 en 2019. La prudence manifestée par les ISFD et les autres intermédiaires financiers dans un contexte économique difficile ayant caractérisé l'année sous revue a expliqué cette situation.

B. Epargne

Les institutions de microfinance ont enregistré une légère baisse du volume de l'épargne mobilisée en 2020, passant de l'équivalent en CDF de USD 257 287 384 en 2019 à USD 256 974 882 en 2020. Cette situation a été favorisée par les retraits des fonds opérés par les ménages suivis des dépôts effectués par les opérateurs économiques en raison des contraintes liées au renouvellement des stocks et ce, dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19.

Parallèlement, la part des dépôts à vue sur le total passif a régressé de 1,8 point de pourcentage, se fixant à 79,0 % à la clôture de l'exercice sous revue.

Graphique n° 9 : Répartition des dépôts par types



Source : BCC

En ce qui concerne les dépôts à termes, leur part sur l'ensemble de l'épargne des ISFD a atteint 14,1 % en 2020, venant de 3,7 % en 2019, hausse induite par l'attrait des dépôts à terme dans un environnement de baisse d'activités économiques.

Inversement, les autres dépôts ont diminué de 19,3 % d'une année à l'autre, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 12 077 819. Ils ont représenté 4,7 % de l'épargne.

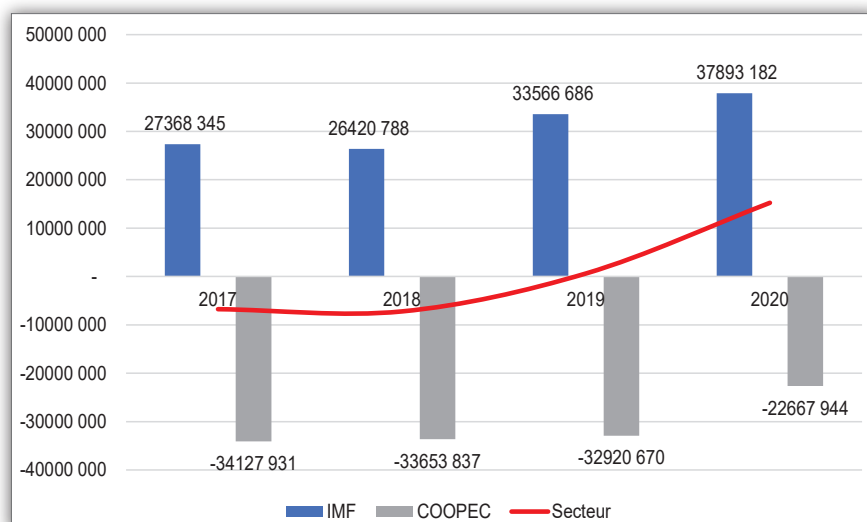
C. Autres ressources

Constituées à 43,3 % des « Emprunts à Long & Moyen Termes », les autres ressources se sont établies à l'équivalent en CDF de USD 42 529 988 à la clôture de l'exercice sous revue, enregistrant ainsi une régression de 10,8 % par rapport à leur niveau de 2019. Cette situation est expliquée notamment par le remboursement des emprunts par les ISFD au courant de l'exercice sous revue.

D. Fonds propres

Les fonds propres des institutions de microfinance se sont davantage confortés en 2020, passant de l'équivalent en CDF de USD 646 016 en 2019 à USD 15 225 237 une année plus tard, soit un accroissement fulgurant de 2 256,8 %. Cette bonne tendance a résulté, d'une part, de la réalisation des résultats positifs par une bonne partie des IMF et COOPEC et, d'autre part, de l'apport des capitaux frais par certaines institutions non mutualistes.

Graphique n° 10 : Evolution des fonds propres par catégories de ISFD



Source : BCC

Corrélativement à cette embellie des fonds propres, le taux de capitalisation des ISFD s'est apprécié en 2020, passant de 0,2 % en 2019 à 4,7 % une année plus tard, toujours en deçà de la norme minimale de 15 %.

Contrairement à la situation de l'exercice précédent où aucune EMC n'avait respecté la norme de capitalisation, l'année 2020 s'est clôturée avec le respect de cette norme par deux (2) EMC à capitaux nationaux de la Province du Sud-Kivu. En ce qui concerne les SMF, onze (11) ont respecté le niveau de capitalisation requise sur les quatorze (14) existantes.

Tableau n° 16 : Respect du capital minimum et du taux de capitalisation par les IMF

	Conforme		Non conforme		Total
	SMF	EMC	SMF	EMC	
Capital minimum	12	2	2	5	21
Taux de capitalisation	11	6	3	1	21

Source : BCC

Concernant l'analyse du respect du capital minimum par les IMF, il est ressorti que sur un total de vingt et une (21) IMF agréées, quatorze (14) ont disposé des fonds propres compatibles en 2020 contre neuf (9) institutions une année plus tôt.

Tableau n° 17 : Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres

(en USD)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Fonds propres	- 6 759 586	- 7 233 049	646 016	15 225 237
Passif exigible	241 090 345	258 251 130	318 006 262	309 954 099
TOTAL PASSIF	234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336

Source : BCC

La situation des ISFD a ressorti une légère diminution du passif exigible et une forte augmentation des fonds propres, attestant les efforts de certaines ISFD dans l'amélioration de leur rentabilité et le renforcement des fonds propres dans un contexte difficile.

E. Analyse du passif par origine des capitaux

A fin 2020, la part de l'épargne sur le total passif des ISFD à capitaux étrangers s'est fixée à 57,5 % en léger accroissement de 0,7 point de pourcentage par rapport à son niveau de l'année précédente. Elle a été la quasi unique ressource des ISFD à capitaux étrangers, dont la part sur le total bilantaire s'est située à 94,3 %.

Par ailleurs, la part de l'épargne des ISFD à capitaux nationaux à la clôture de l'exercice sous revue s'est établie à 69,9 % du total épargne du secteur contre 68,8 % renseignée une année plus tôt.

Tableau n° 18 : Ventilation des postes du passif par origine des capitaux (en USD)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			T O T A L GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	TOTAL	
Opérations de trésorerie	1 003 743	450 000	21 300	1 475 043	8 974 186	-	8 974 186	10 449 229
Epargne	123 178 429	56 168 624	132 688	179 479 741	77 452 066	43 075	77 495 141	256 974 882
Autres ressources	14 540 191	5 759 215	144 975	20 444 381	21 971 760	113 846	22 085 606	42 529 987
Fonds propres	-22 667 944	10 655 863	977 611	-11 034 470	26 168 297	91 411	26 259 708	15 225 238
TOTAL PASSIF	116 054 419	73 033 702	1 276 574	190 364 695	134 566 309	248 332	134 814 641	325 179 336

Source : BCC

En sus, les ISFD à capitaux étrangers se sont accaparées de 51,9 % des autres ressources à fin 2020, en baisse continue depuis 2018. Cette rubrique a été constituée à 86,2 % des emprunts des IMF. Les régularisations et emplois divers, les fonds de financement et de garantie ainsi que les emprunts ont représenté 89,3 % des autres ressources des institutions mutualistes.

Les fonds propres selon l'origine des capitaux ont renseigné que les institutions de microfinance à capitaux nationaux ont poursuivi la tendance à l'amélioration de leurs fonds propres, bien qu'ils soient demeurés négatifs. En effet, les fonds propres de cette catégorie d'institutions sont passés globalement de l'équivalent en CDF de USD - 23 811 056 en 2019 pour s'établir à USD - 11 034 470 à la clôture de l'année sous revue. A contrario, les ISFD à capitaux étrangers ont vu leurs fonds propres reculer de 7,0 %, se fixant à l'équivalent en CDF de USD 26 259 708 en 2020.

IV.1.3 Analyse du compte d'exploitation

En dépit de la crise sanitaire et de la morosité de l'activité économique, le compte d'exploitation des ISFD s'est clôturé avec un résultat net positif chiffré à l'équivalent en CDF de USD 5 295 055, soit un accroissement de USD 2 199 854 comparé à son niveau de 2019. Cette hausse est consécutive à la bonne performance de certaines institutions mutualistes et IMF.

Le nombre des ISFD ayant clôturé l'exercice 2020 avec un résultat positif est resté inchangé par rapport à 2019, soit cinquante-cinq (55) institutions. Nonobstant cette inertie, il a été noté un accroissement du nombre des IMF ayant réalisé un résultat positif, passant de onze (11) IMF en 2019 à (17) en 2020, alors que les COOPEC ont enregistré une baisse du nombre des institutions profitables, lequel s'est établi à trente-huit (38) venant de quarante-quatre (44) une année plus tôt.

Par ailleurs, la tendance baissière du nombre des institutions mutualistes ayant un profit en 2020 a occulté leur percée en termes du volume de résultat réalisé qui a représenté 54,9 % du total du résultat net du secteur contre 25,7 % à la clôture de l'exercice 2019. Par contre, les IMF ont vu leur résultat s'accroître de 3,7 % d'une année à l'autre. Le poids de leur résultat s'est affiché à 45,1 %, en recul de 29,2 points de pourcentage comparé à 2019.

Tableau n° 19 : Répartition du résultat net par catégorie de ISFD

(en USD)

RUBRIQUES	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net COOPEC	- 9 318 075	- 9 008 833	3 295 786	795 306	2 909 268
Résultat net IMF	- 4 055 982	- 2 618 890	271 936	2 299 895	2 385 788
Résultat net secteur	- 13 374 057	- 11 627 723	3 567 722	3 095 201	5 295 056

Source : BCC

Le nombre de provinces abritant les sièges des IMF ayant enregistré un résultat net positif est resté le même en 2020, soit neuf (9) provinces sur les treize (13).

IV.1.3.1 Analyse des produits

A la clôture de l'année 2020, les produits générés par l'activité de crédit des ISFD ont enregistré une forte baisse de 15,3 % contre une hausse de 4,7 % observée en 2019. Cette situation est expliquée particulièrement, d'une part, par la prudence manifestée dans l'octroi des crédits au regard des incertitudes de l'environnement socioéconomique suscitées par la crise de la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, par la dégradation de la qualité du portefeuille de prêt qui a privé les institutions des revenus.

En termes chiffrés, ces produits se sont établis à l'équivalent en CDF de USD 55 419 355 en 2020 contre USD 90 856 174 une année auparavant.

Tableau n° 20 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
Produits sur opérations avec les AIF	505 027	627 863	1 030 667	1 245 953	1,4	20,9
Produits sur opérations avec la clientèle	54 727 979	59 914 377	65 466 675	55 419 355	62,1	-15,3
Produits financiers divers	15 429 986	5 627 148	5 383 996	10 214 235	11,4	89,7
Produits accessoires	2 583 408	1 977 166	1 462 051	663 342	0,7	-54,6
Autres produits	30 239 661	18 655 067	17 512 784	21 681 338	24,3	23,8
TOTAL PRODUITS	103 486 061	86 801 622	90 856 174	89 224 223	100,0	-1,8

Source : BCC

Les produits découlant des opérations avec la clientèle ou les membres ont représenté l'essentiel des revenus en 2020, dégageant ainsi une part de 62,1 %, en recul de 10,0 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2019.

S'agissant des produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers, ils se sont accrus de 20,9 % contre 64,2 % une année plus tôt.

En revanche, il a été noté l'expansion des produits financiers divers en 2020, lesquels se sont situés à l'équivalent en CDF de USD 10 214 235, soit une hausse de 89,7 % comparé à leur niveau de 2019.

L'analyse des produits selon l'origine des capitaux des ISFD a ressorti la baisse de 3,9 points de pourcentage de la part des produits des ISFD à capitaux étrangers sur l'ensemble des produits du secteur, passant de 65,0 % en 2019 à 61,2 % en 2020. A l'inverse, les ISFD à capitaux nationaux ont détenu une part de 38,8 % en 2020 venant de 35,0 % en 2019.

Quant à la rubrique « autres produits », elle a enregistré un accroissement de 23,8 % d'une année à l'autre, constituée à 82,0 % par les reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 21 : Ventilation des produits par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX					ISFD A CAPITAUX ETRANGERS				T O T A L GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	TOTAL	PART (%)	SMF	EMC	TOTAL	PART (%)	
Produits sur opérations AIF	707 450	537 517	-	1 244 967	3,6	985	1	986	0,0	1 245 953
Produits sur opérations avec la clientèle	9 928 437	5 373 000	278 728	15 580 165	45,0	39 779 953	59 237	39 839 190	72,9	55 419 355
Produits financiers divers	886 358	1 710 416	4 379	2 601 153	7,5	7 606 022	7 060	7 613 082	13,9	10 214 235
Produits accessoires	401 899	152 269	35 498	589 666	1,7	73 344	332	73 676	0,1	663 342
Autres produits	10 267 307	3 556 231	761 111	14 584 649	42,2	7 089 090	7 599	7 096 689	13,0	21 681 338
TOTAL	22 191 451	11 329 433	1 079 715	34 600 599	100,0	54 549 394	74 230	54 623 624	100,0	89 224 223

Source : BCC

En sus, la rubrique « Autres Produits » des ISFD à capitaux nationaux a été constituée à 93,0 % des « reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables » en 2020 contre 87,7 % à fin 2019 alors qu'elles n'ont représenté que 59,3 % des autres produits des ISFD à capitaux étrangers en 2020 venant 81,3 % en 2019.

Comme à l'accoutumée, les ISFD à capitaux nationaux sont demeurées les seules institutions de microfinance ayant tiré profit des intérêts et commissions générés par les opérations effectuées avec les autres intermédiaires financiers, dont principalement les banques commerciales.

IV.1.3.2 Analyse des charges

Les charges supportées par les ISFD en 2020 se sont élevées à l'équivalent en CDF de USD 83 929 167 contre USD 87 760 973 une année plus tôt, soit une contraction de 4,4 %. De même, toutes les rubriques de charge ont régressé au cours de l'exercice sous revue.

Tableau n° 22 : Evolution des charges*(en USD, sauf indications contraires)*

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	PART(%)	VAR. (%)
Charges sur opérations avec la clientèle	1 706 789	3 016 769	2 974 829	2 753 822	3,3	-7,4
Charges sur opérations avec les AIF	4 277 419	4 096 231	4 811 530	4 537 447	5,4	-5,7
Charges générales d'exploitation	22 662 296	20 465 529	23 698 474	16 426 414	19,6	-30,7
Charges du personnel	30 518 949	25 956 842	27 210 197	23 599 923	28,1	-13,3
Autres charges	55 948 331	29 698 529	29 065 943	36 611 562	43,6	26,0
TOTAL CHARGES	115 113 784	83 233 900	87 760 973	83 929 167	100,0	-4,4

Source : BCC

Les charges sur les opérations dénouées avec la clientèle et les autres intermédiaires financiers ont décru respectivement de 7,4 % et 5,7 % en 2020 contre une baisse de 1,4 % et un accroissement de 17,5 % à fin 2019. Cette situation est expliquée notamment par la révision à la baisse du taux créditeur et au gel d'acceptation des dépôts à terme par certaines ISFD.

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont respectivement reculé de 30,7 % et 13,3 % en 2020 contre des baisses de 15,8 % et 4,8 % enregistrées en 2019. Ces deux rubriques ont représenté 47,7 % du total des charges supportées par les ISFD. Cette tendance baissière a résulté notamment de la compression des charges liées aux agents de crédit et du marketing, à celles de la tenue des assemblées générales et à la mise en congé technique de certains agents.

Selon l'origine des capitaux, il a été observé une régression plus que proportionnelle de charges supportées par les ISFD à capitaux étrangers comparées à celles à capitaux nationaux. En effet, elles se sont fixées respectivement en l'équivalent en CDF de USD 52 709 997 et CDF de USD 31 219 170 en 2020, soit des contractions de 5,5 % et 2,4 %.

Par ailleurs, les ISFD à capitaux étrangers ont été quasiment les seules à avoir supporté les charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers, en détenant une part de 90,2 % du total de ces charges couvertes par les institutions en 2020 contre 87,7 % une année auparavant.

Tableau n° 23 : Ventilation des charges par origine des capitaux*(en USD)*

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX					ISFD A CAPITAUX ETRANGERS				T O T A L GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	TOTAL	PART (%)	SMF	EMC	TOTAL	PART (%)	
Charges sur opérations avec les autres I.F.	127 602	316 822	736	445 160	1,4	4 087 935	4 352	4 092 287	7,8	4 537 447
Charges sur opérations avec la clientèle	636 598	239 008	8 927	884 533	2,8	1 869 289	0	1 869 289	3,5	2 753 822
Charges générales d'exploitation	3 301 462	2 112 023	90 072	5 503 557	17,6	10 906 981	15 876	10 922 857	20,7	16 426 414
Charge du personnel	4 571 830	2 689 500	133 817	7 395 147	23,7	16 177 702	27 073	16 204 775	30,7	23 599 922
Autres charges	10 644 691	5 560 518	785 564	16 990 773	54,4	19 600 470	20 319	19 620 789	37,2	36 611 562
TOTAL	19 282 183	10 917 871	1 019 116	31 219 170	100,0	52 642 377	67 620	52 709 997	100,0	83 929 167

Source : BCC

De même, les autres charges, constituées en grande partie des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont été supportées à 53,6 % en 2020 par les ISFD à capitaux étrangers contre 59,1 % en 2019.

IV.1.3.3. Analyse du résultat net

L'exercice 2020 s'est soldé avec un résultat positif plus important que celui réalisé en 2019. En effet, il s'est établi à l'équivalent en CDF de USD 5 295 055 contre USD 3 095 201, influencé à 54,9 % par les COOPEC.

Tableau n° 24 : Evolution du résultat net par catégorie

(en USD)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
Produits	103 486 061	86 801 622	90 856 174	89 224 223
Charges	115 113 784	83 233 900	87 760 973	83 929 167
Résultat net	- 11 627 723	3 567 722	3 095 201	5 295 056

Source: BCC

L'analyse du compte d'exploitation par palier a indiqué que le PNF a décliné de 2,7 % en 2020 contre une augmentation de 10,3 % une année auparavant. En effet, il a atteint l'équivalent en CDF de USD 54 912 065 venant de USD 62 712 594 à fin 2019. Cette contraction a été tirée par les contreperformances des IMF en termes des revenus découlant des activités d'intermédiation, bien que la même tendance ait été observée au niveau des COOPEC à une proportion moins significative.

Tableau n° 25 : Evolution du Résultat net par palier

(en USD)

RUBRIQUES	2019			2020		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Produit net financier	11 925 844	50 786 750	62 712 594	10 592 780	44 319 284	54 912 065
Résultat brut d'exploitation	540 841	11 752 232	12 293 073	3 062 499	11 691 604	14 754 103
Résultat courant d'exploitation	588 756	2 908 002	3 496 758	2 520 950	485 906	3 006 856
Résultat exceptionnel	206 550	558 030	764 580	388 320	2 595 579	2 983 898
Résultat avant impôt	795 306	3 466 032	4 261 338	2 909 269	3 081 485	5 990 754
Résultat net	795 306	2 299 895	3 095 201	2 909 269	2 385 786	5 295 056

Source: BCC

Le RBE s'est davantage accru en 2020, enregistrant un accroissement de 20,0 % en 2020 contre celui de 6,4 % au terme de l'exercice précédent, tiré par les COOPEC dont le montant est passé de l'équivalent en CDF de USD 540 841 en 2019 à USD 3 062 499 contre USD 11 752 232 en 2019 à USD 11 691 604 en 2020 pour les IMF, traduisant ainsi une bonne maîtrise des charges d'exploitation par les COOPEC.

Concernant le RCE, il a régressé de 14,0 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 3 496 758 à fin 2019 à USD 3 006 856 une année plus tard, induit par les IMF dont la part sur le total s'est établie à 16,2 % contre 83,2 % à fin 2019. Par contre, le RCE des COOPEC a enregistré une hausse fulgurante de 328,2 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 2 520 950 contre USD 588 756 une année plus tôt.

S'agissant du ROE du secteur, il s'est conformé à la norme réglementaire minimale de 15,0 %, se fixant à 50,3 % en 2020, dont 33,3 % pour les COOPEC en raison de leurs fonds propres encore négatifs et 17,0 % pour les IMF en 2020 contre respectivement – 2,4 % et 3,8 % pour les IMF une année plus tôt.

Le ROA des COOPEC est passé de 0,8 % en 2019 pour se fixer à 2,3 % une année plus tard tandis que celui des IMF a reculé, passant de 1,2 % en 2019 à 0,7 % en 2020.

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle des ISFD est resté en deçà de la norme minimale de 119,2 % à la clôture de l'année sous revue. Il sied toutefois de noter qu'il est passé de 100,9 % en 2019 pour atteindre 101,9 % en 2020.

Tableau n° 26 : Impact de la subvention sur le résultat net par origine des capitaux

(en USD)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			T O T A L GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Résultat hors subvention	2 640 903	406 570	60 600	3 108 073	880 665	6 610	887 275	3 995 348
Subvention	268 367	4 990	-	273 357	1 026 351	-	1 026 351	1 299 708
Résultat net après subvention	2 909 270	411 560	60 600	3 381 430	1 907 016	6 610	1 913 626	5 295 056

Source : BCC

Selon l'origine des capitaux, il a été relevé que les ISFD à capitaux étrangers ont été moins performantes que celles à capitaux nationaux à la clôture de 2020. En effet, leur résultat avant subvention n'a représenté que 46,4 % contre 91,9 % pour celles à capitaux nationaux.

IV.2. Evolution des principaux ratios et indicateurs de performance des ISFD

Bien que les ISFD ne se soient pas conformées à la majorité des ratios prudentiels et indicateurs de performance dans leur ensemble, les tendances ont évolué dans le sens de l'amélioration.

Par ailleurs, cette situation a occulté le respect de la plupart desdits ratios et indicateurs de performance par une bonne partie des IMF et de quelques COOPEC.

Tableau n° 27 : Ratios prudentiels et indicateurs de performance

INDICATEURS	NORME	ISFD COLLECTRICE DE DEPOTS			EMC	SECTEUR
		COOPEC	SMF	Consolidé		
PAR30	>5	14,6	9,4	10,7	15,8	10,8
Solvabilité	>10	- 25,2	26,0	9,5	N/A	9,9
Ratio de liquidité immédiate	>20	39,1	68,2	52,3	N/A	52,4
Taux d'encaisse oisive	<20	38,3	31,1	33,7	8,0	33,6
Couverture des emplois à M< par des ressources stables	>100	- 21,2	141,3	90,5	283,9	91,5
Couverture des immobilisations par les FPP	<50	- 46,2	16,8	70,6	9,4	67,6
Autosuffisance opérationnelle	>119,4	111,4	98,9	101,8	105,3	101,9
Rendement du portefeuille	>15	25,2	44,1	39,2	25,4	39,1
Taux d'encours de crédit	>70	37,0	59,5	51,5	90,3	51,7
Taux des immobilisations	<10	8,7	5,1	6,4	10,8	6,4

Source : BCC

CHAPITRE V :

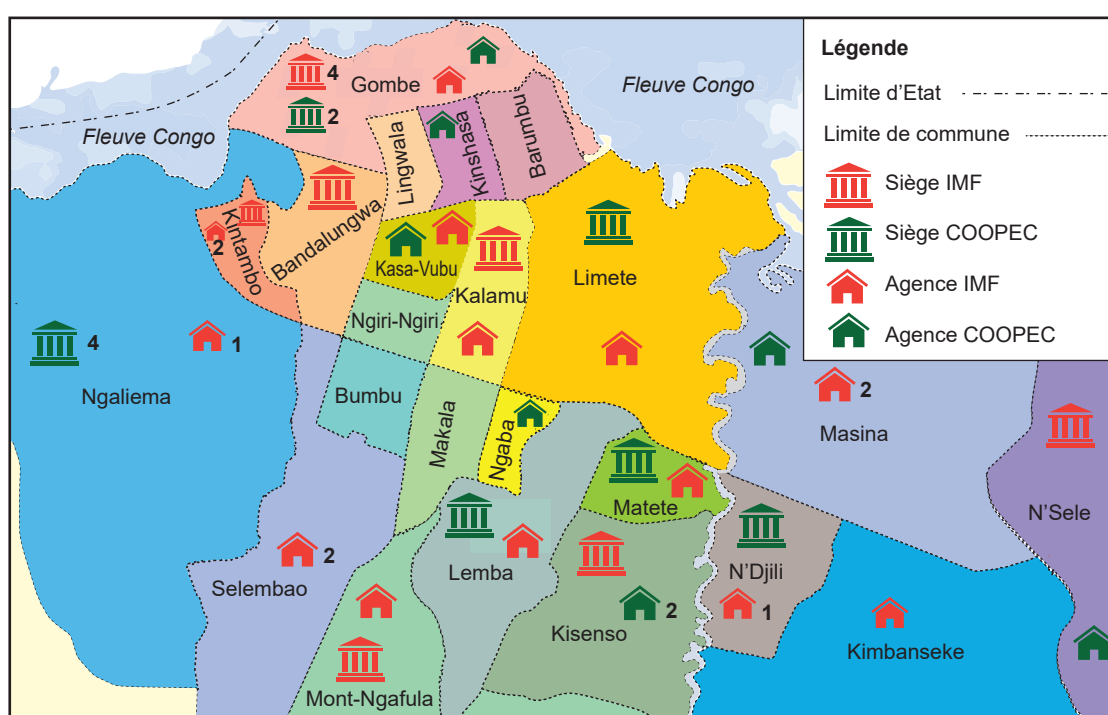
ANALYSE PAR PROVINCE

Dans le cadre de ce rapport, la République Démocratique du Congo est subdivisée en quatre (4) grands pôles, à savoir la Ville-Province de Kinshasa, les Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ainsi que les Autres Provinces.

A l'instar des années antérieures, les ISFD se sont concentrées dans les trois premiers pôles, lesquels représentent 70,4 % du nombre d'institutions agréées.

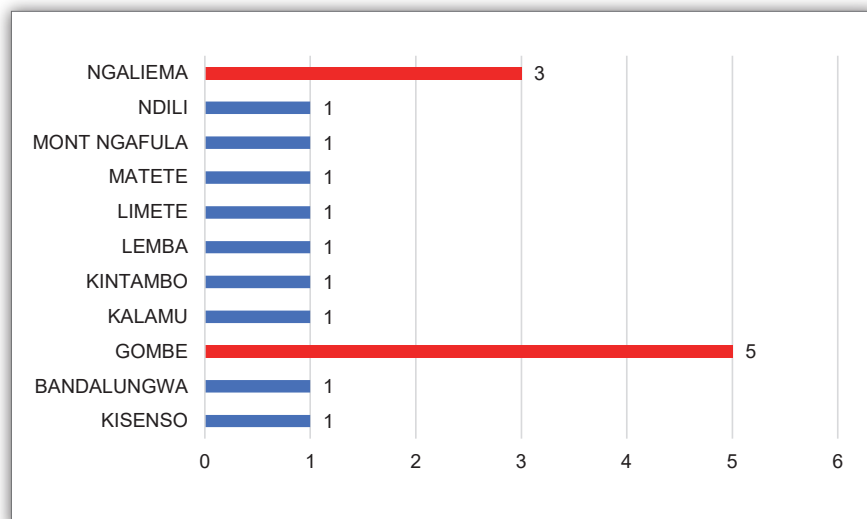
Par ailleurs, la couverture des ISFD sur le territoire national a renseigné que dix-huit (18) provinces ont été couvertes par une ISFD à fin décembre 2020 contre seize (16) à la clôture de l'exercice précédent. En effet, les Provinces de Haut-Uélé et du Sud-Ubangi ont, au courant de l'année sous revue, bénéficié chacune de l'ouverture d'un point d'exploitation d'une institution non mutualiste.

V.1. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA



Capitale de la République Démocratique du Congo, la Ville-Province de Kinshasa demeure le troisième pôle de concentration des institutions de microfinance, laquelle a compté dix-sept (17) institutions de microfinance à fin 2020 contre dix-neuf (19) une année auparavant. Cette baisse est consécutive à la dissolution d'une IMF et d'une COOPEC, suivi de l'agrément d'une IMF. Cet agrément résulte de la transformation d'une COOPEC en une IMF.

Graphique n° 11 : Répartition du nombre d'ISFD de Kinshasa par Commune



Source: BCC

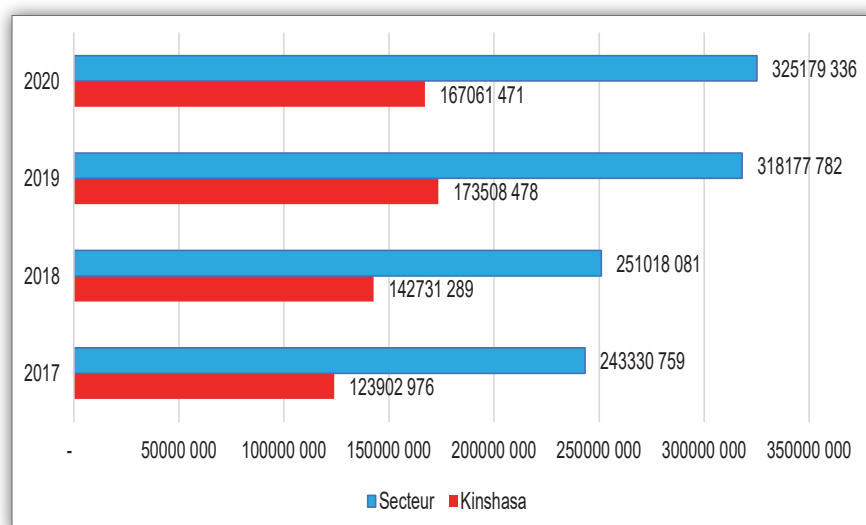
A l'instar des années antérieures, la Commune de la Gombe continue d'abriter le plus grand nombre d'ISFD de la Capitale, soit cinq (5) ISFD. Elle a été suivie de la Commune de Ngaliema avec trois (3) institutions. Ces deux communes ont représenté 50,0 % des institutions de la Ville-Province de Kinshasa à la clôture 2020.

Tableau n° 28 : Répartition des ISFD par catégorie

CATEGORIE	2017	2018	2019	2020
COOPEC	12	12	10	8
IMF	8	8	9	9
TOTAL	20	20	19	17

La Ville-Province de Kinshasa reste caractérisée par un grand nombre des institutions non mutualistes, soit 42,9 % du total des IMF agréées. Pour ce qui est des COOPEC, elles n'ont représenté que 10,1 % des institutions mutualistes du secteur.

Graphique n° 12 : Évolution de la part de marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire
(en USD, sauf indications contraires)



Source: BCC

Le total bilantaire des ISFD de la Ville-Province de Kinshasa est passé de l'équivalent en CDF de USD 1 735 084 788 à fin 2019 à USD 1 670 614 711 à la clôture de l'exercice sous-revue, soit une régression de 3,7 %. Cette contreperformance est consécutive notamment au confinement de la Commune de la Gombe par les Autorités politico administrative dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Comparé au niveau général d'activités du secteur, la part des institutions de microfinance ayant leur siège social dans la Capitale s'est établie à 51,4 % à fin 2020 contre 54,5 % l'année précédente. Cette situation est principalement la résultante du retrait d'agrément d'une IMF et la baisse d'activités de certaines institutions non mutualistes.

Tableau n° 29 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

INSTITUTIONS	2017		2018		2019		2020		
	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	VAR (%)
COOPEC	22 730 084	9,7	11 564 493	8,1	12 334 505	7,1	8 008 474	4,8	-35,1
IMF	211 600 675	90,3	131 166 796	91,9	161 173 973	92,9	159 052 996	95,2	-1,3
TOTAL	234 330 759	100,0	142 731 289	100,0	173 508 478	100,0	167 061 471	100,0	-3,7

Source: BCC

A la clôture de l'exercice 2020, le niveau général d'activités des institutions mutualistes a baissé plus proportionnellement que celui des IMF. En sus, l'évolution de leur part dans le total bilantaire des ISFD ayant leur siège dans la Ville-Province de Kinshasa a révélé une baisse continue depuis 2013.

5.1.1. Analyse de l'actif

A l'instar des années antérieures, les actifs des ISFD de la capitale ont été essentiellement constitués de l'encours net de crédit, lequel s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 88 200 931 à fin 2020 venant de USD 93 779 799 en 2019, soit une régression de 5,9 %. En outre, sa part dans le total actif n'a représenté que 52,8 % contre 54,1 % une année plus tôt, soit une contraction de 1,3 %.

Par rapport à l'encours net de crédit du secteur, chiffré à l'équivalent en CDF de USD 153 555 337, celui des institutions de Ville-Province de Kinshasa a représenté 57,4 %. Toutefois, cette part a intégré les données des extensions hors Kinshasa des IMF ayant leurs sièges dans cette entité.

Tableau n° 30 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Trésorerie	22 303 432	37 430 081	64 058 202	62 066 129	37,2	-3,1 %
Encours de crédit	78 620 123	89 055 292	93 779 799	88 200 931	52,8	-5,9 %
Autres emplois	9 900 990	2 996 158	2 624 069	5 759 155	3,4	119,5 %
Immobilisations	13 078 431	13 249 758	13 046 408	11 035 256	6,6	-15,4 %
TOTAL ACTIF	123 902 976	142 731 289	173 508 478	167 061 471	100,0 %	-3,7 %

Source : BCC

La qualité du portefeuille de crédit s'est détériorée en 2020. En effet, le PAR_{30} calculé à partir des données agrégées des institutions de Kinshasa est passée de 8,4 % en 2019 à 11,2 % à fin 2020, largement supérieur à la norme maximale de 5,0 %. La moyenne des PAR_{30} s'est améliorée de 8,9 points de pourcentage pour atteindre 14,4 % en 2020 contre 23,3 % en 2019.

L'ensemble des ISFD de la Capitale ont détenu un ratio de liquidité immédiate de 63,8 %, largement supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %.

Le taux d'encaisse oisive s'est déprécié de 1,3 point de pourcentage, atteignant 30,8 % à fin 2020 contre 29,5 % une année plus tôt. Ce taux reste supérieur au plafond requis de 20 %.

Quant au taux des immobilisations, il s'est établi à 6,6 %, en deçà de la norme maximale de 10 %.

5.1.2. Analyse du passif

A la clôture de l'année sous revue, l'épargne mobilisée par les ISFD de la Capitale est restée la principale ressource avec une part de 70,4 % sur le total. Cependant, elle s'est dépréciée de 4,8 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 117 673 785.

Comparé à l'ensemble du secteur de la microfinance, l'épargne collectée par les ISFD de la Ville-Province de Kinshasa a représenté 45,8 % en 2020 contre 48,0 % en 2019.

S'agissant des autres ressources, leur part dans le total bilantaire est passée de 18,7 % du passif en 2019 à 16,0 % à la fin de l'exercice sous revue. Elles se sont situées à l'équivalent en CDF de USD 26 709 056 à fin 2020 contre 32 404 856 une année plus tôt. Du total de cette rubrique, les emprunts et dettes à moyen et long termes contractés en majorité par quelques institutions non mutualistes à capitaux étrangers ont représentés 57,5 %.

Tableau n° 31 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraire)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Epargne	76 461 344	96 989 007	123 585 002	117 673 785	70,40 %	-4,80 %
Fonds propres	2 201 759	2 282 749	7 945 256	15 225 237	9,11 %	91,63 %
Operations de trésorerie	12 801 223	6 255 411	9 673 364	7 834 455	4,70 %	-19,00 %
Autres ressources	32 438 650	37 204 121	32 404 856	26 709 056	16,00 %	-17,60 %
TOTAL PASSIF	123 902 976	142 731 288	173 608 478	167 061 471	100 %	-3,80 %

Source : BCC

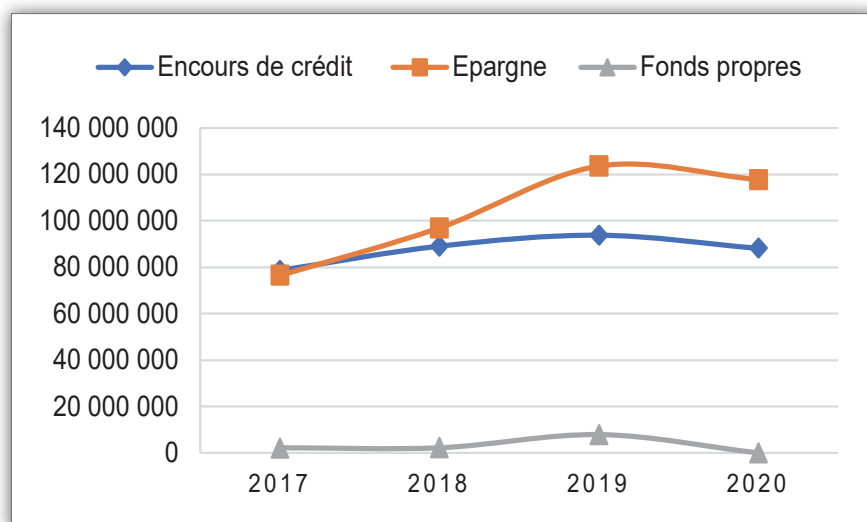
En effet, l'une des IMF de la capitale a réalisé une belle performance et une autre s'est créée, bien que la ville de Kinshasa ait été l'épicentre de la pandémie de COVID-19 tout au long de l'année 2020. Par conséquent, les fonds propres des ISFD de Kinshasa ont connu une forte hausse de 86,8 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 15 225 237 au 31 décembre 2020 contre USD 7 945 256 en 2019.

Quant au taux de capitalisation, il est passé de 4,6 % à fin 2019 à 8,9 % à la clôture de l'exercice sous revue. En dépit de cette augmentation, ce ratio est resté inférieur à la norme minimale de 15,0 %.

5.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Malgré la baisse de l'épargne mobilisée et du portefeuille de crédit couplé avec la mauvaise qualité du portefeuille de crédit des ISFD de Kinshasa, les fonds propres ont inversement évolué suite notamment à l'apport des capitaux frais à l'agrément d'une nouvelle institution non mutualiste, aux augmentations des capitaux et à la bonne performance de certaines IMF, attestée par leur rentabilité.

Graphique n° 13 : Evolution de l'encours de crédit comparé l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

5.1.4. Analyse du compte d'exploitation

A la fin de l'exercice sous examen, les ISFD de la Capitale ont clôturé leurs activités avec un bénéfice de l'équivalent en CDF de USD 683 946, en baisse de 40,1 % par rapport à son niveau de 2019.

Tableau n° 32 : Ventilation du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
Produits	72 922 886	56 800 282	60 551 391	56 198 937
Charges	80 642 181	56 431 164	59 409 012	55 514 991
Résultat net	- 7 719 295	369 118	1 142 379	683 946

Source : BCC

5.1.4.1. Analyse des produits

Les produits générés par les ISFD de Kinshasa en 2020 ont enregistré une baisse de 7,2 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 56 198 937. Cette régression est due au ralentissement de l'activité générale des institutions au cours de l'année 2020 consécutive aux effets des mesures prises pour contrer la pandémie de COVID-19.

Tableau n° 33 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Produits sur opérations avec la clientèle	40 345 578	44 255 583	48 099 471	38 972 639	69,3	- 19,0
Produits sur opérations avec les AIF	77 302	329 594	430 206	432 723	0,8	0,6
Produits financiers divers	14 258 873	3 943 337	3 732 183	8 657 583	15,4	132,0
Produits accessoires	1 441 045	1 365 674	862 820	82 052	0,1	- 90,5
Autres produits	16 800 088	6 906 094	7 426 711	8 053 939	14,3	8,4
TOTAL	72 922 886	56 800 282	60 551 391	56 198 936	100,0	- 7,2

Source : BCC

5.1.4.2. Analyse des charges

Les charges des ISFD de la Capitale se sont situées à l'équivalent en CDF de USD 55 514 991 en 2020, soit une diminution de 6,6 % par rapport à l'exercice 2019, suite notamment à la réduction des charges générales d'exploitation et des autres charges.

Tableau n° 34 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

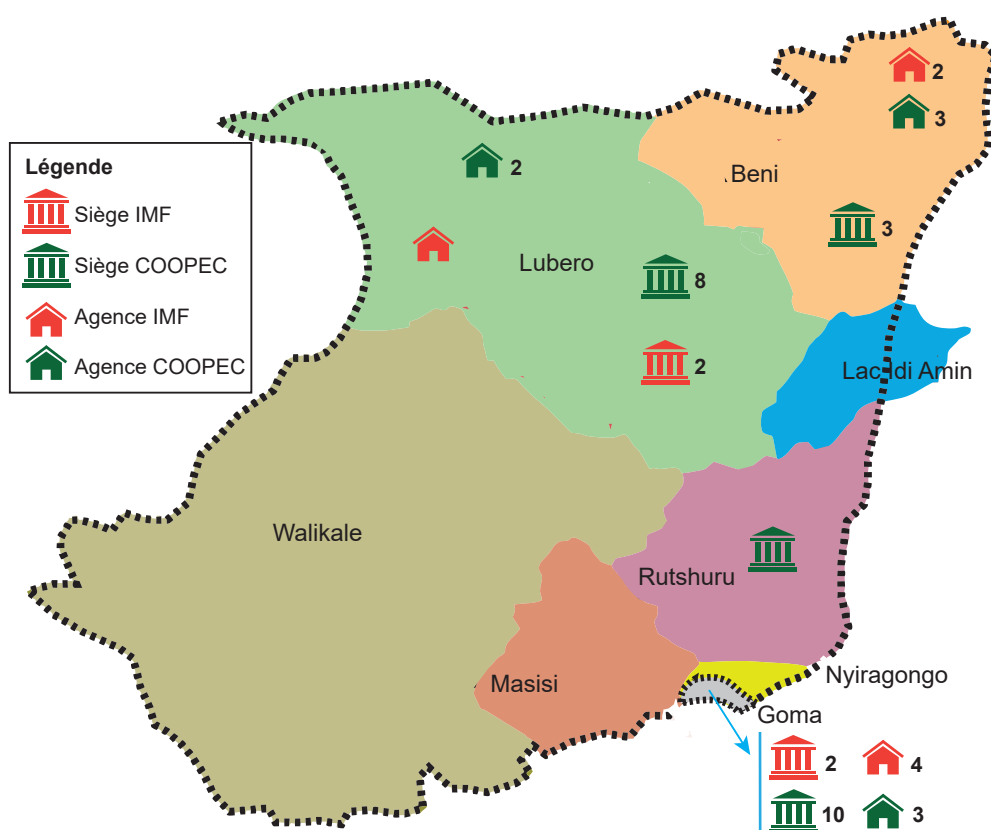
RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Charges sur opérations avec la clientèle	703 933	2 103 248	2 009 181	1 955 870	3,5	- 2,7
Charges sur opérations avec les AIF	3 909 540	3 609 498	4 306 470	4 107 563	7,4	- 4,6
Charges générales d'exploitation	16 966 400	14 500 448	15 803 599	11 447 123	20,6	- 27,6
Charges du personnel	20 210 384	18 836 568	19 346 744	16 941 704	30,5	- 12,4
Autres charges	38 851 924	17 381 402	17 943 018	21 062 731	37,9	17,4
TOTAL	80 642 181	56 431 164	59 409 012	55 514 991	100,0	- 6,6

Source : BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont représenté 51,1 % en 2020 contre 59,2 % une année plus tôt.

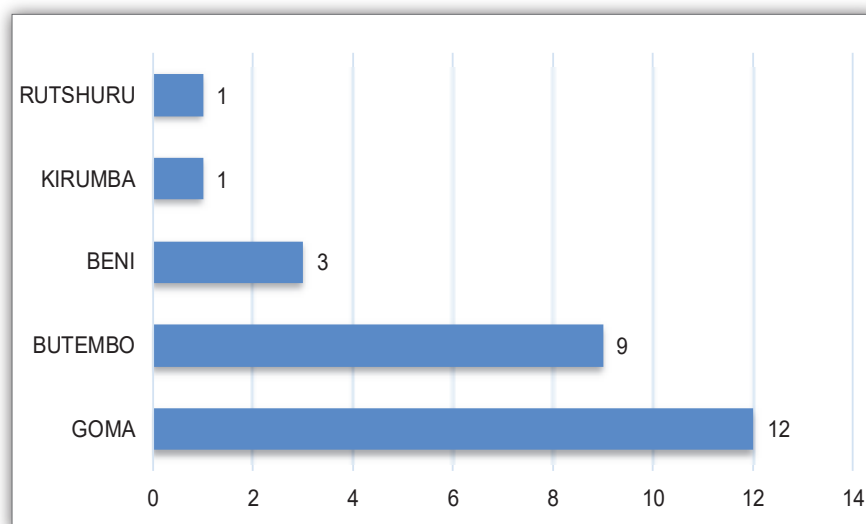
S'agissant du ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Capitale, il s'est détérioré de 3,7 points de pourcentage, se fixant à 95,8 % à fin 2020, en dessous de la norme minimale de 119,2 %.

V.2. PROVINCE DU NORD-KIVU



Au cours de la période sous revue, la Province du Nord-Kivu a enregistré l'agrément d'une institution mutualiste, à la suite duquel le nombre d'institutions agréées est passé de vingt-cinq (25) en 2019 à vingt-six (26) une année plus tard. La localisation desdites institutions a indiqué que la Ville de Goma, le Chef-lieu de la Province, a affiché le plus grand nombre d'ISFD suivi de la ville de Butembo.

Graphique n° 14 : Répartition des ISFD du Nord-Kivu en 2020



Source : BCC

Suivant la forme juridique, le nombre d'institutions mutualistes s'est accru d'une unité entre 2019 et 2020 alors que celui des institutions non mutualistes est demeuré inchangé.

Tableau n° 35 : Répartition du nombre des ISFD par catégorie

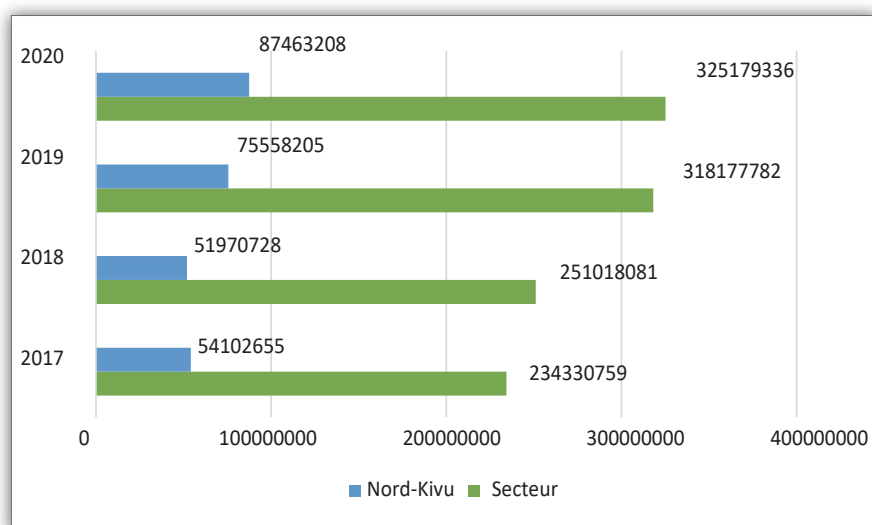
CATEGORIE	2017	2018	2019	2020
COOPEC	22	22	20	21
IMF	4	4	5	5
TOTAL	26	26	25	26

Source : BCC

Au terme de l'exercice 2020, le niveau général d'activités des ISFD de la Province du Nord-Kivu a connu un accroissement de 15,8 %, avec un total bilantaire se situant à l'équivalent en CDF de USD 87 463 208 à fin décembre 2020 contre USD 75 558 205 une année auparavant.

Graphique n° 15 : Evolution de la part de marché des ISFD du Nord-Kivu dans le secteur

(en USD, sauf indications contraires)



Source : BCC graphique à modifier

Comme en 2019, l'amélioration de 3,4 points de pourcentage de la contribution des ISFD de cette Province dans le total bilantaire du secteur est tributaire de la performance des IMF et d'une COOPEC.

Tableau n° 36 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

INSTITUTIONS	2017		2018		2019		2020		
	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	VAR.(%)
COOPEC	39 515 684	73,0	34 702 943	66,8	44 061 827	58,3	49 679 770	56,8	12,8
IMF	14 586 971	27,0	17 267 785	33,2	31 496 378	41,7	37 783 438	43,2	20,0
TOTAL	54 102 655	100,0	51 970 728	100,0	75 558 205	100,0	87 463 208	100,0	15,8

Source : BCC

Les institutions mutualistes ont accaparé, une fois de plus, la plus grande part du total bilantaire des ISFD de la Province du Nord-Kivu, soit 56,8 % contre 43, 2 % pour les institutions non mutualistes au terme de l'exercice sous revue. Cependant, il importe d'indiquer que la part des institutions mutualistes est en diminution continue depuis 2013 alors que celle des IMF accuse une tendance haussière.

Quant à la variation du total bilantaire, elle a été positive de 12,8 % et 20,0 % respectivement pour les COOPEC et les IMF.

V.2.1 Analyse de l'actif

A la clôture de l'exercice 2020, l'encours de crédit s'est accru de 26,3 % passant de l'équivalent en CDF de USD 29 603 983 à USD 37 387 975, d'une année à l'autre. Par rapport à l'encours net de crédit du secteur de l'équivalent en CDF de USD 153 555 337 les ISFD du Nord-Kivu ont contribué à hauteur de 24,3 %, soit un recul de 5,0 points de pourcentage.

Les disponibles se sont établis à l'équivalent en CDF de USD 39 995 358 après avoir atteint une année plus tôt le montant de USD 34 752 133, soit une progression de 15,1 %.

En revanche, comme l'année précédente, les immobilisations et les autres emplois ont enregistré des baisses respectives de 3,7 % et 13,7 % d'une année à l'autre. Il sied de relever que la baisse prononcée des autres emplois a été consécutive à la régularisation des opérations par certaines ISFD.

Tableau n° 37 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Trésorerie	19 162 379	19 133 637	34 752 133	39 995 358	45,7	15,1
Encours de crédit	18 922 289	21 169 708	29 603 983	37 387 975	42,7	26,3
Immobilisations	6 144 567	3 896 968	3 662 842	3 526 582	4,0	-3,7
Autres emplois	9 873 420	7 770 415	7 539 247	6 553 292	7,5	-13,1
TOTAL ACTIF	54 102 655	51 970 728	75 558 205	87 463 208	100,0	15,8

Source : BCC

Le PAR_{30} calculé sur base des données agrégées des ISFD du Nord-Kivu s'est légèrement amélioré, se fixant à 6,0 % en 2020 contre 6,6 % en 2019, demeurant supérieur à la norme maximale de 5 %. En ce qui concerne la moyenne des PAR_{30} des ISFD, elle s'est située à 16,7 % contre 16,9 % une année plus tôt, soit une légère amélioration de 0,2 point de pourcentage.

Le ratio de liquidité s'est établi à 48,3 % en légère diminution de points de pourcentage par rapport à son niveau de 2019 et ce, en phase avec le minimum réglementaire de 20,0 %.

S'agissant du taux d'encaisse oisive, il s'est situé à 40,0 % à fin 2020, largement supérieur au plafond réglementaire de 20,0 %. Cette situation dénote une détention excessive des liquidités qu'elles auraient dû affecter aux emplois productifs notamment le crédit.

Le taux des immobilisations est demeuré quasiment au même niveau qu'en 2019, se situant à 4,0 % contre 4,8 % une année plus tôt, en deçà de la norme maximale de 10,0 %.

V.2.2 Analyse du passif

A l'instar des années précédentes, l'épargne a constitué la principale ressource des ISFD du Nord-Kivu. Son poids dans le total passif desdites institutions s'est fixé à 85,4 % en 2020, en baisse de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2019.

En effet, cette rubrique a enregistré un accroissement de 12,6 % pour s'établir à l'équivalent en CDF de USD 74 690 379 en 2020 contre USD 66 352 031 une année plus tôt.

S'agissant des fonds propres, ils ont connu une amélioration de 149,8 % au cours de l'année sous revue. En effet, après avoir été négatifs depuis 2014, les fonds propres ont été positifs à fin décembre 2020, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 1 797 166 contre USD - 3 611 593 en 2019. Cette situation est attribuable principalement à la bonne performance des IMF et d'une COOPEC de Goma et de deux COOPEC de Butembo.

En ce qui concerne les autres ressources, elles ont représenté 10,4 % du passif et sont passées de l'équivalent en CDF de USD 10 259 095 à USD 9 122 275 une année plus tard, soit une diminution de 11,1 %. Le compte de régularisations a constitué le poste le plus important de cette rubrique à fin décembre 2020.

Tableau n° 38 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf dispositions contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
Epargne	46 269 686	66 352 031	66 352 031	74690379	85	13
Fonds propres	-5 714 229	-3 611 593	-3 611 593	1797166	2	150
Opérations de trésorerie	1 040 912	2 558 672	2 558 672	1853387	2	-28
Autres ressources	10 374 359	10 259 095	10 259 095	9122275	10	-11
TOTAL PASSIF	54 102 655	51 970 728	75 558 205	87463208	100	16

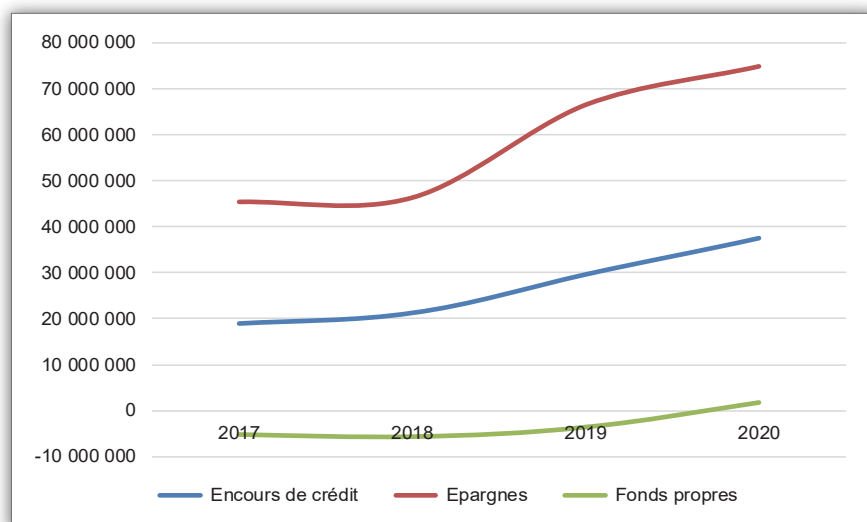
Source : BCC

Quant aux opérations de trésorerie, elles se sont contractées de 27,6 % d'une année à l'autre. Bien plus, elles ont été constituées principalement des emprunts à court terme des IMF collectrices des dépôts.

V.2.3 Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

L'accroissement de l'encours de crédit couplé avec la bonne mobilisation de l'épargne et le bon rendement du portefeuille de crédit, a concouru significativement au relèvement des fonds propres, lesquels sont devenus positifs au cours de l'année sous revue.

Graphique n° 16 : Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

V.2.4 Analyse du compte d'exploitation

Les ISFD de la Province du Nord-Kivu ont clôturé l'exercice 2020, une fois de plus, avec un bénéfice, du reste, plus important que celui de l'exercice précédent, chiffré à l'équivalent en CDF de USD 3 339 458.

Tableau n° 39 : Evolution du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
Produits	11 210 511	13 335 875	14 690 978	17 937 243,8
Charges	14 731 315	11 901 617	12 453 233	14 597 785,4
Résultat net	- 3 520 804	1 434 258	2 237 745	3 339 458

Source : BCC

V.2.4.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD du Nord-Kivu se sont accrus de 22,1 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 17 937 244 à fin 2020 contre USD 14 690 978 en 2019. Cet accroissement est consécutif à la hausse de tous les produits, principalement de celle des produits tirés des opérations avec la clientèle et des autres produits qui ont représenté respectivement de 53,4 % et 38,6 % de l'ensemble des produits générés par les ISFD de cette Province.

Il importe d'indiquer que cette dernière rubrique est constituée à 97,2 % des reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 40 : Ventilation des produits

(en USD, sauf dispositions contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
Produits sur opération avec la clientèle	6 301 111	7 050 317	8 375 201	9 582 643	53,4	14,4
Produits sur opérations avec les AIF	151 557	12 943	123 762	336 210	1,9	171,7
Produits financiers divers	252 409	352 620	713 329	816 573	4,6	14,5
Produits accessoires	284 588	264 416	248 707	286 821	1,6	15,3
Autres produits	4 220 846	5 655 579	5 229 979	6 914 997	38,6	32,2
TOTAL	11 210 511	13 335 875	14 690 978	17 937 244	100,0	22,1

Source : BCC

V.2.4.2 Analyse des charges

Les charges supportées par les ISFD de la Province du Nord-Kivu ont enregistré une hausse de 17,2 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 12 453 233 à USD 14 597 785 d'une année à l'autre. Cette hausse est justifiée principalement par l'accroissement de 32,8 % des « autres charges », rubrique représentant 56,3 % du total des charges et constituée à hauteur de 82,2 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 41 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

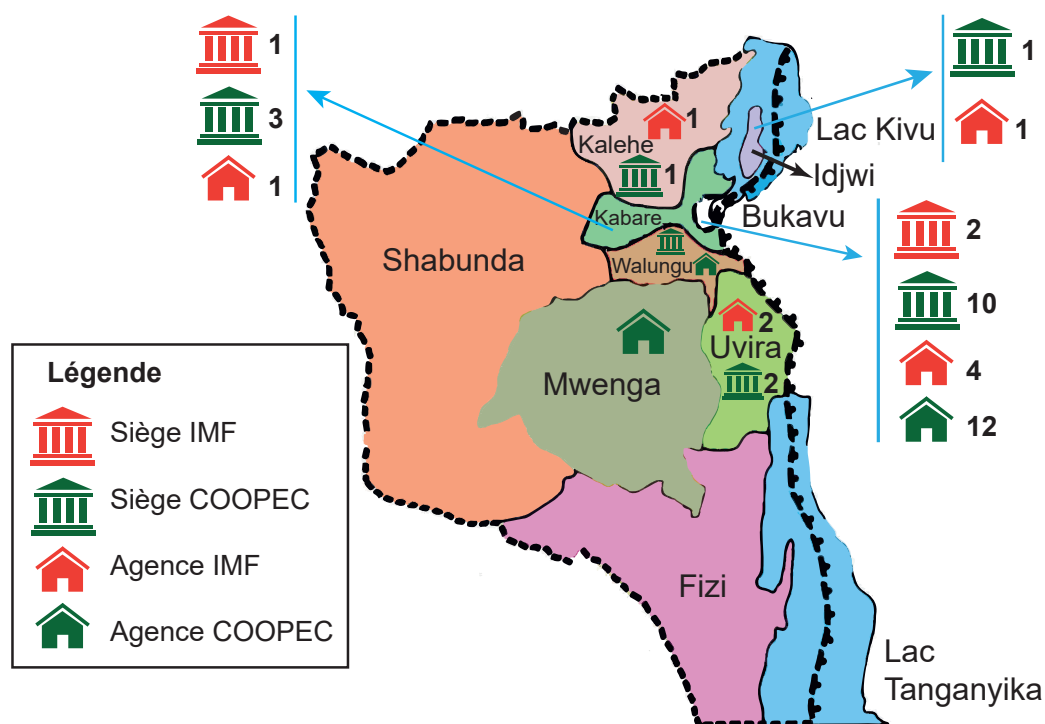
RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR. (%)
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	237 661	186 790	208 827	187 315,4	1,3	-10,3
Charges sur opérations avec les AIF	195 035	292 691	307 161	310 502,0	2,1	1,1
Charges générales d'exploitation	2 366 851	2 550 490	2 554 223	2 611 207,0	17,9	2,2
Charges du personnel	5 959 030	2 883 230	3 198 425	3 273 100,0	22,4	2,3
Autres charges	5 972 738	5 988 416	6 184 597	8 215 661	56,3	32,8
TOTAL	14 731 315	11 901 617	12 453 233	14 597 785	100,0	17,2

Source : BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel se sont légèrement accrus respectivement de 1,1 % et 2,2 %, dénotant une maîtrise des charges décaissables.

L'autosuffisance opérationnelle des ISFD du Nord-Kivu s'est encore améliorée en 2020, passant de 118,4 % en 2019 à 121,8 %, supérieure à la norme minimale admise de 119,2 %.

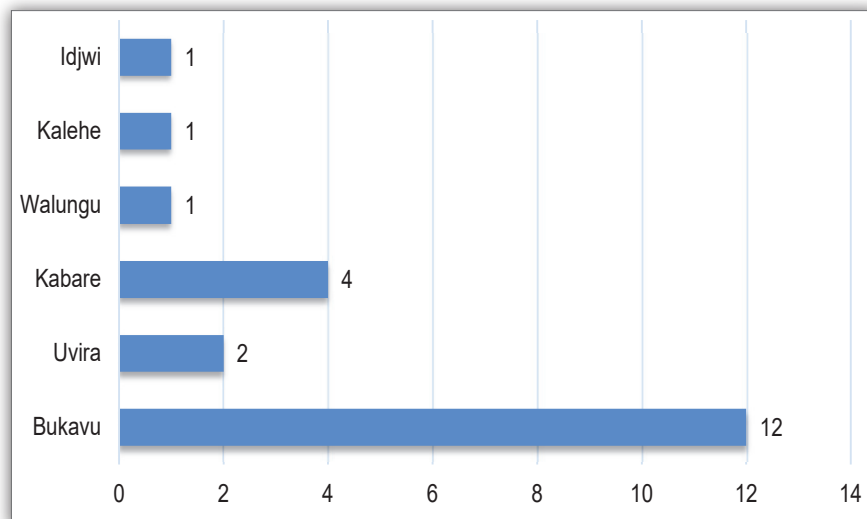
V.3 PROVINCE DU SUD-KIVU



A l'instar de l'année 2019, le nombre d'ISFD couvrant la Province du Sud-Kivu s'est maintenu à vingt et un (21) à la clôture de l'exercice 2020. En effet, la Province sous examen n'a enregistré aucun nouvel agrément ni une fermeture des ISFD.

La Ville de Bukavu ainsi que le Territoire de Kabare sont demeurés les principaux pôles de concentration en termes de nombre d'ISFD, disposant des parts respectives de 57,1 % et 19,0 %.

Graphique n° 17 : Répartition des ISFD du Sud-Kivu



Source : BCC

S'agissant de la répartition par catégories d'institutions, les Coopératives d'Épargne et de Crédit sont demeurées majoritaires dans cette Province.

Tableau n° 42 : Répartition du nombre d'ISFD par catégorie

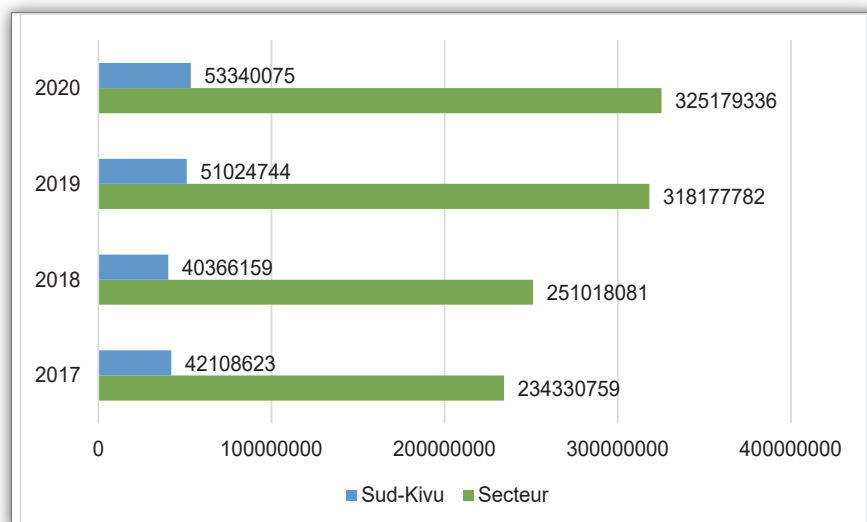
CATEGORIES	2017	2018	2019	2020
COOPEC	20	20	18	18
IMF	4	4	3	3
TOTAL	24	24	21	21

Source : BCC

La part de marché de la Province du Sud-Kivu est resté quasi-statique, enregistrant une hausse de 0,4 point de pourcentage de 2019 à 2020.

Graphique n° 18 : Part des ISFD du Sud-Kivu dans le total bilantaire

(en USD, sauf indications contraires)



Source : BCC

Tableau n° 43 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie*(en USD, sauf indications contraires)*

INSTITUTIONS	2017		2018		2019		2020	
	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)	MONTANT	PART (%)
COOPEC	35 493 615	84,3	34 688 680	85,9	44 604 716	87,4	47 222 426	88,5
IMF	6 615 008	15,7	5 677 479	14,1	6 420 028	12,6	6 117 648	11,5
TOTAL	42 108 623	100,0	40 366 159	100,0	51 024 744	100,0	53 340 075	100,0

Source : BCC

La répartition du total bilantaire des ISFD de la province a ressorti, de même que les années précédentes, la prépondérance des COOPEC sur les IMF, lesquelles ont détenu respectivement 88,5 % et 11,5 % des parts en 2020 contre 87,4 % et 12,6 % une année plus tôt. Le dynamisme observé au niveau des Institutions Mutualistes de la Province du Sud-Kivu est essentiellement consécutif à la performance de la plus grande COOPEC localisée dans cette partie du pays.

V.3.1. Analyse de l'actif

En vue de faire face aux retraits des épargnants surtout pendant la période de la pandémie COVID-19, les ISFD de la Province du Sud-Kivu ont fait preuve de plus de prudence dans le financement des activités de leur clientèle. Ainsi, au cours de la période sous revue, l'encours de crédits a enregistré une baisse de 5,6 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 22 570 693 en 2019 à USD 21 308 245 à fin 2020.

Les avoirs disponibles se sont, par contre, accrus de 19,0 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 26 035 400 à fin 2020, venant de USD 21 883 062 une année plus tôt.

Prises ensemble, ces deux grandes rubriques ont représenté 88,8 % du total des emplois.

Tableau n° 44 : Ventilation des postes de l'actif*(en USD, sauf indications contraires)*

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Disponibles	13 401 363	14 403 178	21 883 062	26 035 400	48,8	19,0
Encours de crédit	18 967 396	19 940 092	22 570 693	21 308 245	39,9	-5,6
Autres emplois	4 891 721	1 410 708	1 537 511	1 389 906	2,6	-9,6
Immobilisations	4 848 143	4 612 182	5 033 478	4 606 524	8,6	-8,5
TOTAL	42 108 623	40 366 159	51 024 744	53 340 075	100,0	4,5

Source : BCC

En 2020, les ISFD du Sud-Kivu ont enregistré une légère amélioration de la qualité du portefeuille à risque, dont l'indicateur est passé de 16,9 % à 15,7 %, calculé sur base des données agrégées des structures du Sud-Kivu, demeurant largement supérieur à la norme maximale de 5,0 %. Quant à la moyenne de cet indicateur, elle a été estimée à 25,2 % en 2020 venant de 26,4 % à la clôture de 2019, attestant la présence des fortes disparités de cet indicateur dans les ISFD.

S'agissant du ratio de liquidité, il est passé de 40,0 % en 2019 à 41,8 % à la clôture de l'exercice 2020, demeurant supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. Par ailleurs, le taux d'encaisses oisives s'est établi à 33,5 %, largement au-delà du plafond requis de 20,0 %.

En ce qui concerne le taux des immobilisations, il s'est maintenu à la limite de la norme maximale de 10,0 %, soit 8,6 % à fin 2020.

V.3.2. Analyse du passif

A l'instar des années précédentes, l'épargne a constitué la principale ressource mobilisée par les ISFD du Sud-Kivu en 2020, soit 94,2 % du total passif. Cependant, une baisse de 2,1 % s'est observée entre 2019 et 2020, l'établissant à l'équivalent en CDF de USD 50 225 840 à la clôture de l'exercice 2020 contre USD 51 315 684 en 2019.

Tableau n° 45 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Epargne	41 733 920	40 239 931	51 315 684	50 225 840	94,2	-2,1
Fonds propres	-4 806 162	-3 657 118	-4 405 527	-2 815 648	-5,3	36,1
Opérations de trésorerie	834 970	449 671	697 905	688 449	1,3	-1,4
Autres ressources	4 345 895	3 333 674	3 416 682	5 241 434	9,8	53,4
TOTAL	42 108 623	40 366 159	51 024 744	53 340 075	100,0	4,5

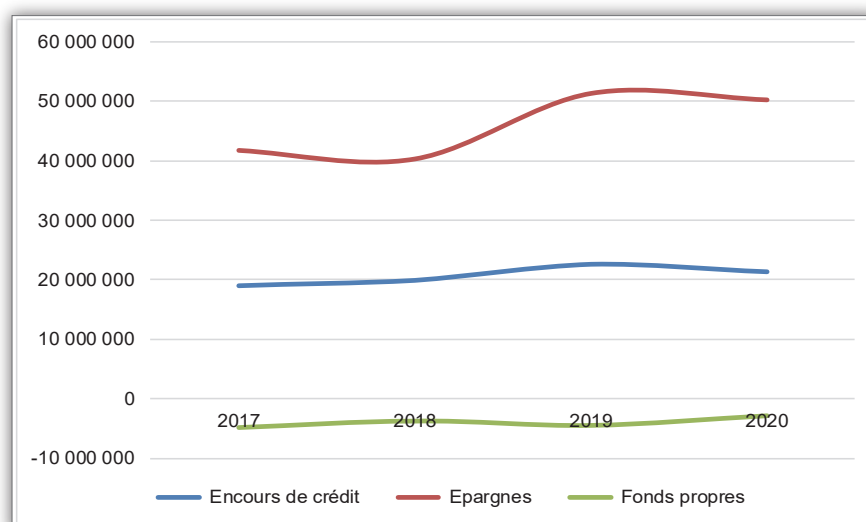
Source : BCC

Contrairement à l'année 2019 où les institutions de la Province sous revue avaient enregistré une détérioration de leurs fonds propres, l'année 2020 s'est clôturée avec une amélioration de 36,1 % des fonds propres, lesquels ont affiché un solde négatif de l'équivalent en CDF de USD 2 815 648 contre USD - 4 405 527 une année plus tôt. Cette amélioration aurait été plus prononcée n'eut été la crise de liquidité observée au niveau de quelques grandes COOPEC de la Province. Toutefois, il y a lieu de noter que sur les vingt et une (21) ISFD du Sud-Kivu, treize (13) ont clôturé l'exercice 2020 avec des fonds propres positifs.

V.3.3 Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Dans un contexte caractérisé par la baisse de l'épargne collectée couplée avec celle de l'encours de crédit, les ISFD de la Province sous revue ont, tout de même, réussi à conforter leurs fonds propres sans parvenir à les rendre positifs.

Graphique n° 19 : Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

V.3.4. Analyse du compte d'exploitation

Au terme de l'exercice sous revue, les activités des ISFD de la Province du Sud-Kivu se sont soldées par un résultat net positif de l'équivalent en CDF de USD 961 276 contre une perte de USD 484 381 réalisée en 2019.

La forte amélioration du résultat observée entre 2019 et 2020 est consécutive à la baisse plus que proportionnelle des charges par rapport aux produits. En effet, les revenus générés par les ISFD du Sud-Kivu n'ont régressé que de 2,3 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 10 177 585 en 2020 contre USD 10 418 311 en 2019 alors que les charges supportées par lesdites structures ont baissé de 15,5 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 10 902 692 en 2019 à USD 9 216 309 une année plus tard.

Tableau n° 46 : Ventilation du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
Produits	15 111 594	11 281 326	10 418 311	10 177 585
Charges	15 328 396	9 965 335	10 902 692	9 216 309
Résultat net	-216 802	1 315 991	-484 381	961 276

Source : BCC

V.3.4.1 Analyse des produits

Avec une part de 48,0 %, les produits sur opérations avec la clientèle ou les membres sont demeurés la principale rubrique des produits des ISFD de la Province du Sud-Kivu. Toutefois, ils ont enregistré une baisse de 19,0 % au cours de la période sous revue, passant de l'équivalent en CDF de USD 6 030 983 en 2019 à USD 4 887 254 une année plus tôt.

Par contre, les autres produits, constitués essentiellement des reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables, se sont accrus de 21,6 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 3 469 045 en 2019 à USD 4 216 965, soit 41,4 % de l'ensemble des revenus des ISFD de la Province du Sud-Kivu.

Tableau n° 47 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Produits sur opération avec la clientèle ou membres	5 868 244	5 890 516	6 030 983	4 887 254	48,0	-19,0
Produits sur opérations avec les AIF	179 936	173 999	319 392	405 814	4,0	27,1
Produits financiers divers	338 180	354 567	444 337	491 387	4,8	10,6
Produits accessoires	728 559	208 034	154 554	176 165	1,7	14,0
Autres produits	7 996 675	4 654 210	3 469 045	4 216 965	41,4	21,6
TOTAL	15 111 594	11 281 326	10 418 311	10 177 585	100,0	-2,3

Source : BCC

V.3.4.2 Analyse des charges

Au cours de l'année 2020, les charges générales d'exploitation et du personnel des ISFD de la Province du Sud-Kivu ont baissé respectivement de 59,9 % et 34,7 %.

La baisse de ces deux (2) rubriques, dont la part globale est de 43,0 % du total charges, résulte notamment de la non-tenue en 2020 des Assemblées Générales des institutions mutualistes, suite à l'instauration des mesures barrières relatives à la pandémie de COVID-19.

Tableau n° 48 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

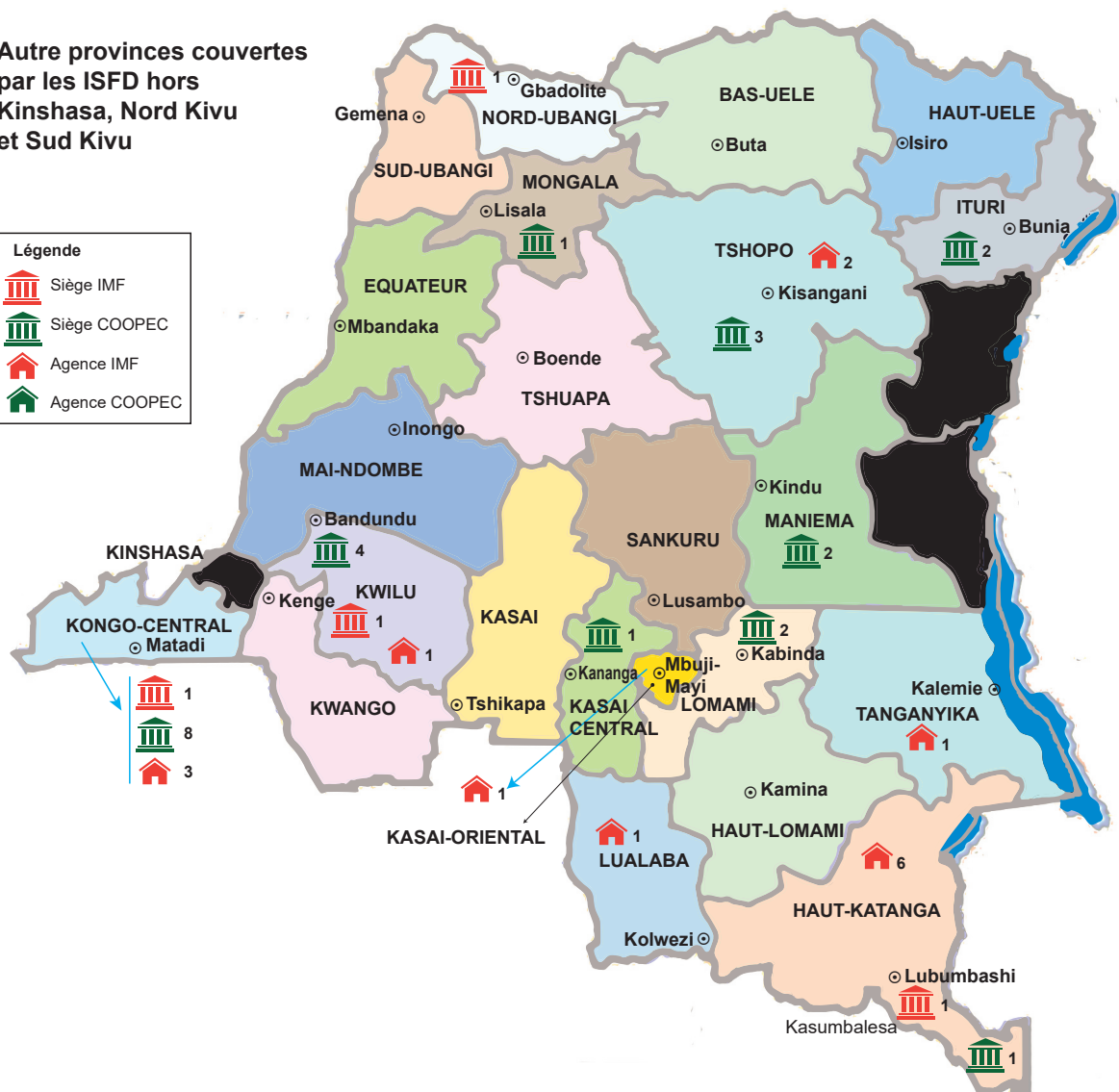
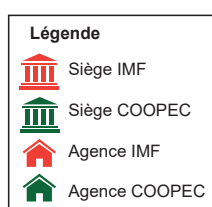
RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	PART (%)	VAR (%)
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	548 913	489 404	627 532	562 488	6,1	-10,4
Charges sur opérations avec les AIF	163 855	170 454	137 272	95 655	1,0	-30,3
Charges générales d'exploitation	1 942 786	1 764 239	3 621 590	1 452 074	15,8	-59,9
Charges du personnel	3 249 574	3 017 652	3 323 551 ^⑥	2 502 828	27,2	-24,7
Autres charges	9 423 268	4 523 586	3 192 747	4 603 264	49,9	44,2
TOTAL	15 328 396	9 965 335	10 902 692	9 216 309	100	-15,5

Source : BCC

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Province du Sud-Kivu s'est amélioré en 2020, s'établissant à 110,4 % contre 92,6 % dégagé en 2019, demeurant inférieur au minimum réglementaire de 119,2 %.

V.3. AUTRES PROVINCES

**Autre provinces couvertes
par les ISFD hors
Kinshasa, Nord Kivu
et Sud Kivu**



Les Autres Provinces comprennent celles du Haut Katanga, d'Ituri, du Kasai Central, du Kongo Central, du Kwilu, de Lomami, de Maniema, de Mongala, du Nord Ubangi et de Tshopo. A l'instar de l'année précédente, leur nombre est inchangé à fin décembre 2020, soit dix (10) provinces abritant au moins un siège social d'une institution de microfinance.

De même, le nombre des ISFD dans les Autres Provinces en 2020 est resté statique comparé à 2019, se situant à vingt-huit (28).

Par ailleurs, il importe de relever que les Autres Provinces ont été desservies par des points d'exploitations de deux ISFD ayant leur siège dans la Ville-Province de Kinshasa et la Province du Nord Kivu. Il s'agit des Provinces du Lualaba, du Kasai Oriental et du Tanganyika.

Majoritairement constituées des COOPEC, les Provinces du Kongo Central et du Kwilu ont détenu plus d'institutions que le reste, soit 50,0 % du total des institutions de ce regroupement.

Tableau n° 49 : Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les autres provinces

N°	PROVINCE	2019		2020	
		Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)
1	HAUT-KATANGA	2	7,1	2	7,1
2	ITURI	2	7,1	2	7,1
3	KASAI-CENTRAL	1	3,6	1	3,6
4	KONGO CENTRAL	9	32,1	9	32,1
5	KWILU	5	17,9	5	17,9
6	LOMAMI	2	7,1	2	7,1
7	MANIEMA	2	7,1	2	7,1
8	MONGALA	1	3,6	1	3,6
9	NORD UBANGI	1	3,6	1	3,6
11	TSHOPO	3	10,7	3	10,7
TOTAL		28	100	28	100

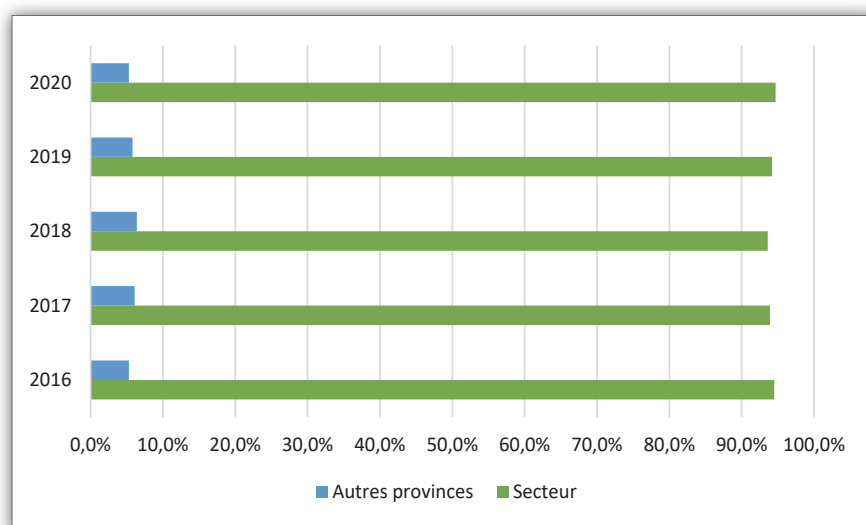
Source : BCC

Les Autres Provinces ont compté vingt-quatre (24) COOPEC et quatre (4) IMF.

Les provinces les moins desservies de ce regroupement par les ISFD demeurent celles de Kasai Central, de Mongala et de Nord Ubangi qui s'expliqueraient notamment par le niveau élevé de pauvreté et le déficit en infrastructures de base (électricité, eau, route, etc.)

Graphique n° 20 : Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire du secteur

(en USD, sauf indications contraires)



Source: BCC

Prises ensemble, les institutions des Autres Provinces ont été moins performantes en 2020 au regard de la baisse de 6,7 % de leur total bilantaire comparé à l'année précédente. Cette baisse a été induite principalement par les IMF qui ont vu leur niveau général d'activités régresser de 18,6 %.

La part de ces ISFD dans le total bilantaire du secteur a baissé de 0,5 point de pourcentage se fixant à 5,3 % contre 5,8 % une année auparavant.

Tableau n° 50 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les Autres Provinces

(en USD)

PROVINCES	2019			2020		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	436 453	6942384	7 378 837	692 803	5 557 498	6 250 301
ITURI	2 585 903	-	2 585 903	3239056	-	3 239 056
KASAI CENTRAL	358 622	-	358 622	304267	-	304 267
KONGO CENTRAL	4 158 278	282 787	4 441 065	4191502	299 300	4 490 801
KWILU	1 218 474	281 899	1500373	887548	248 332	1 135 880
LOMAMI	493 519	-	493 519	508344	-	508 344
MANIEMA	839 313	-	839 313	376002	-	376 002
MONGALA	178 013	-	178 013	151033	-	151 033
NORD-UBANGI	-	77 442	77 442	-	65 704	65 704
TSHOPO	707763	-	707763	793195	-	793 195
TOTAL	10 976 340	7 584 512	18 560 851	11 143 749	6 170 834	17 314 583

Source: BCC

La part du niveau d'activités des COOPEC est demeurée prépondérante par rapport à celle des IMF des Autres Provinces. Elle s'est chiffrée à 64,4 % du niveau d'activités pour un total bilantaire de l'équivalent en CDF de USD 11 143 749.

V.4.1. Analyse de l'actif

Les emplois des Autres Provinces ont été constitués principalement par les disponibles et l'encours de crédit. Bien qu'en baisse, la part de ces deux rubriques a représenté 80,5 % du total des actifs à fin décembre 2020 contre 79,1 % l'année précédente. En effet, l'encours de crédit s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 6 658 186 en 2020 contre USD 7 268 466 en 2019, soit une baisse de 8,4 %. Les disponibles se sont établis à l'équivalent en CDF de USD 7 274 875 à fin 2020 contre USD 7 406 790 une année plus tôt.

Tableau n° 51 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Part (%)	Var. (%)
Disponibles	5 655 635	6 387 629	7 406 790	7 274 875	42,0	-1,8
Encours de crédits	5 239 666	5 906 643	7 268 466	6 658 186	38,5	-8,4
Immobilisations	2 827 793	1 705 589	1 675 467	1 645 648	9,5	-1,8
Autres emplois	493 410	1 950 044	2 210 128	1 735 874	10,0	-21,5
TOTAL ACTIF	14 216 504	15 949 905	18 560 851	17 314 583	100	-6,7

Source: BCC

Se basant sur les données agrégées des structures des Autres Provinces, le PAR_{30} s'est légèrement détérioré entre 2019 et 2020, passant de 12,7 % à 14,8 %, supérieur à la norme maximale de 5,0 %. S'agissant de la moyenne de cet indicateur, elle s'est élevée à 19,7 % à la clôture de 2020 contre ... % une année plus tôt.

Le ratio de liquidité immédiate s'est positionné à 38,2 % à la clôture de l'exercice 2020, venant de 33,8 %, largement supérieur à la norme minimale de 20,0 %. Toutefois, les ISFD de ces provinces ont détenu des encaisses oisives, attesté par un taux d'encaisses oisives de 28,4 % en 2020 contre 26,5 % en 2019 face à la norme maximale de 20,0 %.

Quant au taux des immobilisations, il s'est fixé à 8,1 % en 2020 venant de 9,0 % une année plus tôt contre la norme réglementaire de 10,0 %.

V.4.2. Analyse du passif

L'épargne a représenté 83,1 % de l'ensemble des ressources des ISFD des Autres Provinces à fin décembre 2020. Cette rubrique a baissé de 10,8 % par rapport à 2019, expliquée principalement par la contraction des dépôts de plus d'un million de USD constatée au niveau de l'IMF du Haut-Katanga, dont la part a représenté 34,6 % des épargnes collectées par l'ensemble des ISFD des Autres Provinces en 2020.

Tableau n° 52 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indication contraire)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Part (%)	Var. (%)
Epargne	11 709 685	14 053 525	16 134 667	14 384 878	83,1	-10,8
Fonds propres	895 637	-144 452	717 881	1 399 545	8,1	95,0
Opérations de trésorerie	25 102	55 434	86 119	72 937	0,4	-15,3
Autres ressources	1 586 081	1 985 398	1 622 184	1 457 223	8,4	-10,2
TOTAL PASSIF	14 216 505	15 949 905	18 560 851	17 314 583	100	-6,7

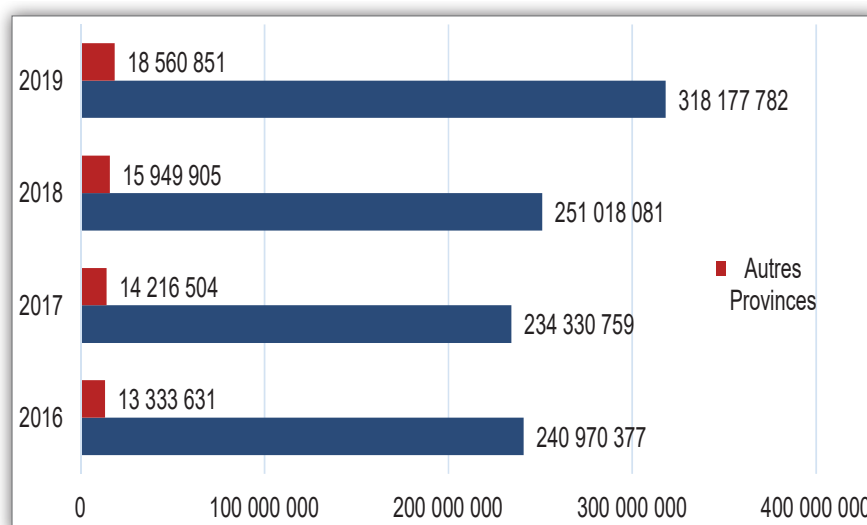
Source: BCC

Quant aux fonds propres, ils se sont fortement améliorés, passant de l'équivalent en CDF de USD 717 881 à USD 1 399 545 entre 2019 et 2020, justifiée par la performance des ISFD des provinces d'Ituri et de Kongo Central.

V.4.1. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

En dépit de la réticence des ISFD des Autres Provinces dans l'octroi de crédit dans un contexte de baisse des épargnes induite par les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur les activités d'intermédiation financière, ces institutions ont pu améliorer leurs fonds propres.

Graphique n° 21 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source: BCC

V.4.4. Analyse du compte d'exploitation

Nonobstant les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, les ISFD de cette partie du pays ont réalisé un résultat positif de l'équivalent en CDF de USD 310 375 à la clôture de l'exercice 2020 venant de USD 199 458 une année plus tôt, soit un accroissement de 55,6 %.

Tableau n° 53 : Ventilation du résultat net*(en USD)*

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
Produits	4 241 070	5 384 139	5 195 494	4 910 457
Charges	4 411 892	4 935 784	4 996 036	4 600 082
Résultat net	-170 822	448 355	199 458	310 375

Source : BCC

V.4.4.1. Analyse des produits

De manière globale, les produits des ISFD de ce regroupement des provinces ont reculé de 5,5 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 4 910 457 venant de USD 5 195 494.

La contraction des produits sur opérations avec la clientèle et ceux financiers divers ont été à la base de cette situation.

Tableau n° 54 : Ventilation des produits*(en USD, sauf indications contraires)*

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	Part (%)	Var (%)
Produits sur opérations avec la clientèle	2 213 046	2 717 961	2 961 021	1 976 819	40,3	-33,2
Produits sur opérations avec les AIF	96 232	111 328	157 307	71 206	1,4	-54,7
Produits financiers divers	580 524	976 624	494 147	293 822	6,0	-40,5
Produits accessoires	129 217	139 042	195 971	118 304	2,4	-39,6
Autres produits	1 222 051	1 439 184	1 387 048	2 450 306	49,9	76,7
TOTAL PRODUITS	4 241 070	5 384 139	5 195 494	4 910 457	100,0	-5,5

Source : BCC

Les produits découlant des crédits octroyés par les ISFD des Autres Provinces ont représenté 40,3 % du total des produits à fin 2020.

Les reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables ont représenté 86,3 % des autres produits à la clôture de l'exercice 2020.

V.4.4.2. Analyse des charges

Le total des charges supportées par les ISFD des Autres Provinces s'est contracté de 7,9 %, s'affichant à l'équivalent en CDF de USD 4 600 082 à la clôture de l'exercice 2020 contre USD 4 996 036 une année plus tôt. Cette situation a été essentiellement tirée par la contraction des autres charges et celles générales d'exploitation.

Tableau n° 55 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020		
				MONTANT	Part (%)	Var (%)
Charges sur opérations avec la clientèle	216 283	237 327	129 288	48 149	1,0	-62,8
Charges sur opérations avec les AIF	8 989	23 588	60 627	23 726	0,5	-60,9
Charges générales d'exploitation	1 386 258	1 650 352	1 719 062	916 010	19,9	-46,7
Charges du personnel	1 099 961	1 219 391	1 341 477	882 291	19,2	-34,2
Autres charges	1 700 402	1 805 125	1 745 582	2 729 906	59,3	56,4
TOTAL	4 411 893	4 935 783	4 996 036	4 600 082	100	-7,9

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle des ISFD des Autres Provinces a augmenté de 4,1 points de pourcentage, se fixant à 100,4 % en 2020, peinant toujours à atteindre la norme minimale de 119,2 %.

CHAPITRE VI : AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE

La pandémie de COVID-19 et les mesures restrictives prises sur le plan national pour contrer la propagation de ce virus ont réduit sensiblement les activités menées par la Banque Centrale du Congo dans le cadre du renforcement des capacités et de partage d'expériences ainsi que celles réalisées avec la participation des autres intervenants du secteur en vue de garantir la stabilité des activités de microfinance et la promotion de l'inclusion financière sont décrites dans ce Chapitre.

Ainsi, au courant de l'année sous revue, les activités ont concerné :

VI.1. MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE

VI.1.1 Missions effectuées

VI.1.1.1 A l'Intérieur du pays

PERIODE	LIEU	OBJET
Du 17 au 21 février 2020	Hôtel Sultani / Kinshasa	Lancement des travaux relatifs à la révision de la Loi n° 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit par Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Gouverneur Séminaire juridique sur l'Acte Uniforme sur les sociétés coopératives de l'OHADA et sur les autres actes uniformes relatifs à la sûreté, au recouvrement et voie d'arbitrage, procédures collectives et apurement du passif par un Consultant recruté à cet effet Présentation des résultats des échanges d'expériences avec les banques centrales sœurs sur leur réglementation relative au secteur de la microfinance et sur les meilleures pratiques en la matière Examen des propositions d'amendement des associations professionnelles
Du 15 au 16 octobre 2020	Salle de réunions de la DSIF/BCC	Examen de la première mouture de la loi révisée
Du 02 au 06 novembre 2020	Bukavu et Goma	Ateliers régionaux de présentation de la première mouture du projet de loi révisée sur les COOPEC en faveur des acteurs de la microfinance des Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu
Du 10 au 16 octobre 2020	Hôtel Sultani / Kinshasa	Ateliers de présentation de la première mouture du projet de loi révisée sur les COOPEC en faveur des acteurs de la microfinance des autres Provinces du pays ; Participation auxdits ateliers des deux Directeurs de la COBAC dans le cadre de la collaboration existant entre les deux Institutions

VI.1.1.2 A l'extérieur du pays

Les activités en présentiel ont été remplacées par des réunions virtuelles. (à améliorer)

Ainsi, les activités suivantes ont été organisées :

PERIODE	LIEU	OBJET
09-sept-20	Grande Salle de réunions de la Haute Direction de la BCC (Par visio-conférence)	Assemblée Générale de l'AFI ayant traité des sujets en rapport avec notamment (i) l'état de la situation générale du réseau, (ii) la présentation du rapport et la situation financière de l'AFI et du plan stratégique et (iii) l'adoption des quelques amendements des statuts du réseau
Du 1er au 02 décembre 2020	KIN PLAZA ARJAAN BY ROTANA / Kinshasa (Par visio-conférence)	Négociations inter-gouvernementales RDC-Allemagne sur les projets relatifs à (i) la transformation Advans Bank Congo, (ii) la modernisation de la Centrale des Risques et (iii) le financement d'institutions financières pour le développement et l'augmentation de l'offre de crédits

VI.2. ACTIVITES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- **ANIMF**

Au courant de 2020, l'Association a :

- tenu une Assemblée Générale Ordinaire et une Extraordinaire justifiées par la modification des statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- rédigé et diffusé un numéro de newsletter sur les activités de l'Association et un magazine sur l'expérience et les défis des IMF en rapport avec la COVID-19 ;
- organisé des formations et ateliers en faveur de ses membres de Kinshasa et du Nord-Kivu sur : (i) la gestion des effectifs et leurs salaires en temps de crise sans risque juridique, (ii) l'analyse financière par l'outil factsheet de Microfact par MAIN et (iii) le financement du secteur agricole par l'approche chaînes de valeur avec AFRACA ;
- organisé des conférences de presse et des émissions radio-télévisées en collaboration avec l'APROCEC sur la Journée Internationale de l'Epargne à Bukavu, Goma, Kinshasa, Kisangani et Mbanza-Ngungu ;
- tenu un séminaire sur les effets de la COVID-19 au sein des institutions financières et réflexion sur quelques pistes de solution en faveur des IMF ;
- rédigé un mémorandum à l'attention de Monsieur le Gouverneur de la BCC sur les effets des mesures prises par les autorités pour lutter contre la pandémie à COVID-19 et la nécessité d'accompagner les IMF dans la digitalisation de leurs services ;
- plaidé auprès du FPM asbl, du FPM SA, de l'ARCA ainsi que de l'ACB respectivement pour des appuis techniques et financiers à ses membres, la distribution des produits d'assurance et la facilitation par les banques des retraits des fonds des IMF localisées en provinces.

- **APROCEC**

A l'instar de 2019, l'APROCEC a été active en participant aux activités suivantes :

- rencontres organisées dans le cadre du comité de pilotage du programme MED du PNUD à l'issue desquelles il a été décidé l'appui de quelques COOPEC dans le cadre du Projet ACTIF ;
- atelier de formation des formateurs sur le financement des chaînes de valeurs agricoles organisé par la Banque Centrale du Congo et l'AFRACA ;
- formation des membres sur les stratégies de recouvrement des crédits, l'utilisation de l'outil d'évaluation des performances sociales SPI4 et la gestion des crédits ;
- soumission des mémorandum à la Banque Centrale du Congo sur respectivement (i) la ligne de crédits sollicitée en faveur des membres en vue de faire face aux effets de la pandémie à COVID-19, (ii) le refinancement des COOPEC par la BCC, (iii) la clarification de certains articles des Instructions publiées dans le cadre de la COVID-19 et (iv) la sollicitation d'un atelier entre l'ACB, l'APROCEC et la BCC

- relatif aux frais bancaires perçus par les Banques aux COOPEC ;
- plaider auprès du Bourgmestre de la Commune de KIRUMBA pour mettre fin aux tracasseries (perception des taxes illégales) subies par la COOPEC KIRUMBA, membre de l'APROCEC ;
- atelier de rédaction des messages clés sur la finance digitale à intégrer dans le module de la formation sur l'éducation financière digitale organisé par la GIZ ;
- encadrement et appuis techniques de quelques membres.

VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES

• ACTIF

Au cours de la période sous revue, le Projet ACTIF a :

- appuyé financièrement les deux (2) Associations professionnelles du secteur ;
- organisé huit (8) webinaires en partenariat avec le FPM asbl sur les services financiers numériques, la gestion des risques financiers au lendemain de la crise, l'impact de la crise sanitaire et les opportunités de développement ;
- octroyé sept (7) subventions dans le cadre des appuis institutionnels pour l'acquisition des Systèmes d'Informations et de Gestion (SIG) performants auprès de certaines ISFD ;
- initié deux (2) projets de financement numérique au profit des COOPEC CAHI et BAGIRA ;
- développé, avec le concours de quelques institutions partenaires, trois (3) nouveaux produits d'épargne en milieu rural. Il s'est agi du « Crédit Solidaire UMOJA », du « Plan Épargne Projet ou PEP » ciblant les jeunes et le produit « ASSUJOB », en version améliorée pour les jeunes universitaires ;
- organisé la formation et le partage des connaissances sur les opportunités de la finance digitale en collaboration avec les Associations professionnelles (ANIMF et APROCEC) ;
- initié une journée internationale de sensibilisation des femmes autour de leurs droits et responsabilités face à l'inclusion financière à Goma et Kinshasa avec comme thématique « Je suis de la Génération Égalité : Levez-vous pour les droits des femmes » ;
- mené une campagne de sensibilisation en marge de la Journée Internationale de l'Épargne 2020 à travers quelques médias locaux.

• BANQUE MONDIALE

La mise en œuvre du Projet de Développement d'Infrastructures Financières et des Marchés, PDIFM en sigle, s'est poursuivie dans son volet « renforcement des capacités de la BCC à réglementer et superviser le secteur de la microfinance » de la Composante 2 : Appui technique pour le développement du marché financier.

Dans ce cadre, les activités suivantes ont été organisées en 2020 :

- la formation des cadres de la BCC sur (i) la comptabilité des IMF ;
- la production d'un projet de guide de contrôle sur pièces ;
- le recrutement d'un Consultant chargé d'accompagner la BCC dans les travaux relatifs à la révision de la Loi 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et à l'unification des deux Lois régissant le secteur.

S'agissant de la Composante trois (3) relative à la mise en place d'une ligne de crédit pour des financements à moyen et long termes des micros, petites et moyennes entreprises, quatre (4) ISFD ont bénéficié de cette ligne de crédit, à savoir :

N°	NOM DE L'INSTITUTION	MONTANT DU CONTRAT (en USD)
1	IMF VISION FUND	500 000
2	IMF TID	450 000
3	IMF PAIDEK	434 000
4	IMF BUSINA	80 000
TOTAL		1 464 000

Il sied d'indiquer que ce projet a pris fin à la clôture de l'année sous revue.

• FPM ASBL

Le FPM Asbl a, au cours de l'année 2020, accordé une assistance technique en réponse à la crise sanitaire ayant impacté négativement l'économie nationale et partant, le secteur financier. Dans ce cadre, des plans d'intervention ont été approuvés en faveur de neuf (9) institutions financières partenaires.

Par ailleurs, le FPM Asbl a géré soixante-deux (62) projets d'assistance technique contre cinquante (50) une année auparavant, répartis comme suit :

- 45 projets d'assistances technique directe (ATD) ayant directement touché onze (11) institutions financières partenaires ;
- 17 projets d'assistance technique transversal, dont neuf (9) formations conduites et huit (8) forums organisés, visant le renforcement des capacités du personnel des institutions financières, l'amélioration de leur performance et l'expansion de leur réseau d'exploitation.

Sur le plan financier, le budget d'assistance technique décaissé en 2020 a connu une hausse de 35,7 % d'une année à l'autre, se chiffrant à USD 1,9 million à la clôture de l'année sous revue. La part de l'ATD a représenté 82,2 % dudit budget.

• FPM S.A.

Le portefeuille de crédit du FPM SA, à la clôture de 2020, a enregistré une baisse de 3,1 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 26 400 000 contre USD 27 250 000 une année plus tôt.

Ces crédits ont été accordés à dix (10) institutions financières partenaires à l'instar de 2019, répartis comme suit :

Tableau n° 56 : Répartition des prêts par catégorie d'institutions

CATEGORIES	2018		2019		2020		
	Nombre	Montant (en USD)	Nombre	Montant (en USD)	Nombre	Montant (en USD)	Var (%)
BANQUES	5	20 750 000	5	22 072 500	4	17 000 000	-23
IMF	5	15 850 000	5	5 177 500	6	9 400 000	81,6
COOPEC	1	350 000	-	-	-	-	-
TOTAL	11	36 950 000	10	27 250 000	10	26 400 000	-3,1

- **GIZ**

Les activités du projet pour la Promotion de la Finance Inclusive, ProFI en sigle, de la GIZ au cours de l'année 2020 ont porté sur :

- La poursuite de la formation des formateurs et des multiplicateurs en éducation financière de :
 - partenaires du projet ProFI du secteur minier et financier des Provinces du Nord et Sud-Kivu où soixante-deux (62) experts ont été atteints, parmi lesquels 16,1 % de femmes ;
 - partenaires du secteur financier de la Ville-Province de Kinshasa, avec quarante et un (41) experts atteints, dont 36,59 % de femmes ;
- le développement de la cinquième thématique liée aux services financiers numériques du Programme National d'Education Financière (PNEF) ;
- la campagne médiatique de promotion de l'utilisation du Mobile Money et des paiements mobiles, en collaboration avec Elan-RDC, en vue de lutter contre la propagation de la COVID-19 ;
- la sensibilisation à l'éducation financière des femmes engagées dans l'artisanat minier dans le cadre de la Journée Internationale de l'Epargne (JIE) 2020 dans le Haut-Katanga ;
- l'appui au développement de nouveaux produits numériques et à l'utilisation d'autres canaux de distribution au sein d'une institution mutualiste de la Province du Sud-Kivu ;
- l'organisation du séminaire au profit des institutions financières de Kinshasa sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur financier ;
- le partenariat pour l'implantation d'une agence à Doko dans la Province du Haut-Uélé avec une IMF.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Liste des institutions par province à fin décembre 2019

1. HAUT KATANGA

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	I0019	IMF TUJENGE (SMF)	Lubumbashi
2	C0157	COOPEC MKONO MKONONI	Kasumbalesa

2. ITURI

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0167	MECRE BUNIA/COOPEC	Bunia
2	C0185	COOPEC MBENGU BORA	Bunia

3. KASAI CENTRAL

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0172	COOPEC BANTU TUDISANGE	Kananga

4. KINSHASA

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0040	COOPEC CEAC /MATETE	Kinshasa
2	C0077	MECRE KINTAMBO MAGASIN/COOPEC	Kinshasa
3	C0075	MECRE NGALIEMA UPN/COOPEC	Kinshasa
4	F0001	MECRECO/COOPEC	Kinshasa
5	C0025	MECREKIN/COOPEC	Kinshasa
6	C0011	MEC BOMOKO/COOPEC	Kinshasa
7	I0005	FINCA RD CONGO SA (SMF)	Kinshasa
8	I0018	IMF APE (EMC)	Kinshasa
9	I0022	IMF VISIONFUND DRC SA (SMF)	Kinshasa
10	C0133	COOPEC UNION ET CHARITE	Kinshasa
11	C0135	MEC IDECE	Kinshasa
12	I0024	IMF YOASI (EMC)	Kinshasa
13	I0032	IMF MICROCREC RDC SA (SMF)	Kinshasa
14	I0034	IMF PADERU (EMC)	Kinshasa
15	C0178	COOPEC GUILGAL	Kinshasa
16	I0038	IMF IFOD SA (SMF)	Kinshasa
17	I0041	IMF ProcFin (SMF)	Kinshasa
18	C0074	MEC DECO	Kinshasa
19	I0043	MICROFINANCE POPULAIRE, MICROPOP S.A. (SMF)	Kinshasa

5. KONGO CENTRAL

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0024	CAMEC INKISI/COOPEC	Inkisi
2	I0016	IMF BUSINA MICROCREDIT (EMC)	Boma
3	C0023	CAMAC MBANZA-NGUNGU/COOPEC	Mbanza Ngungu
4	C0183	COOPEC BONNE SEMENCE KWILU NGONGO	Kwilu Ngongo
5	C0141	CEAC MATADI MVUADU	Matadi
6	C0160	COOPEC MBONGO ZA KINVUKA	Kwilu Ngongo
7	C0146	COOPEC CEC/BOMA	Boma
8	C0158	COOPEC CEAC LUKULA	Lukula
9	C0166	MECRE MATADI/COOPEC	Matadi

6. KWILU

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0058	COOPEC ECC/Kikwit	Kikwit
2	C0015	MUCREFEKI/COOPEC	Kikwit
3	C0155	COOPEC BULUNGU	Bulungu
4	I0030	IMF CREDIT YA MPA (EMC)	Kikwit
5	C0175	COOPEC MUCEC	Bandundu/Ville

7. LOMAMI

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0126	COOPEC MUDIANO	Kabinda
2	C0189	COOPEC ILUMBI	Ngandajika

8. MANIEMA

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0124	COOPEC IMARA KINDU	Kindu
2	C0129	MECRE KINDU/COOPEC	Kindu

9. MONGALA

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0179	COOPEC BOMENGO	Lisala

10. NORD - KIVU

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0038	MECRE BENI/COOPEC	Beni
2	C0019	COODEFI/COOPEC	Butembo
3	C0084	COOPEC LA SEMENCE	Butembo
4	C0027	COOPEC IMARA/GOMA	Goma
5	C0117	COOPEC BONNE MOISSON	Goma
6	C0083	COOPEC TUJENGE PAMOJA	Goma
7	C0120	COOPEC UMOJA NI NGUVU	Goma
8	C0032	MECREGO/COOPEC	Goma
9	C0033	MECRE-KATINDO/COOPEC	Goma
10	C0034	MECRE-VIRUNGA/COOPEC	Goma
11	C0088	COOPECCO KIRUMBA	Kirumba
12	I0011	IMF HEKIMA (SMF)	Goma
13	C0122	COOPEC AGROPAS LE GRENIER	Butembo
14	C0138	COOPEC SILOE	Goma
15	I0023	SOCIETE DE MICROFINANCE LIGHT IN BUSINESS (SMF)	Butembo
16	C0143	COOPEC AKIBA YETU	Goma
17	C0171	COOPEC UDEV	Butembo
18	C0177	COOPEC SODAC	Butembo
19	I0037	IMF TID (SMF)	Butembo
20	C0180	COOPEC CECAFEP	Butembo
21	C0186	COOPEC LA PEPINIERE	Rutshuru
22	C0187	COOPEC LE TRESOR	Beni
23	C0188	COOPEC LE PALMIER	Beni
24	C0190	COOPEC LWANZO	Butembo
25	I0021	IMF SMICO (SMF)	Goma

11. NORD UBANGI

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	I0033	IMF MAMA TOMBWAMA (EMC)	Gbadolite

12. SUD - KIVU

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0080	COOPEC BAGIRA	Bukavu
2	C0052	COOPEC CAHI	Bukavu
3	C0018	COOPEC NYAWERA BUKAVU	Bukavu
4	C0028	COOPEC PILOTE	Bukavu
5	C0036	MECREBU/COOPEC	Bukavu
6	C0089	MUTEC/COOPEC	Bukavu
7	C0071	COOPEC KALUNDU	Uvira
8	C0114	COOPEC CIHERANO	Walungu
9	C0108	COOPEC FOMULAC KATANA	Kabare
10	C0091	MECRE IBANDA/COOPEC	Bukavu
11	C0092	MECRE UVIRA/COOPEC	Uvira
12	C0123	COOPEC IMARA BUKAVU	Bukavu
13	F0003	COOPEC KIVU	Bukavu
14	C0142	COOPEC KANDO	Kalehe
15	C0162	COOPEC NYATENDE	Kabare
16	C0168	MECRE KAVUMU	Bukavu
17	I0035	SMF PAIDEK (SMF)	Bukavu
18	C0170	COOPEC OBUGUMA	Idjwi
19	C0176	COOPEC KABARE	Kabare
20	I0039	IMF TGD (EMC)	Bukavu
21	I0040	IMF KITUMAINI (EMC)	Kabare

13. TSHOPO

N°	CODE	DENOMINATION	RAYON D'ACTION
1	C0165	MECRE KISANGANI	Kisangani
2	C0184	COOPEC PROGIKIS	Kisangani
3	C0173	COOPEC LE MEILLEUR SEMEUR	Kisangani

Annexe n° 2 : Réseau d'exploitation

1. HAUT KATANGA

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
1	IMF FINCA	HAUT KATANGA	Lubumbashi/Ville	Gouv./D.033/n°000077 du 11 janvier 2011
2	IMF FINCA	HAUT KATANGA	Lubumbashi Katuba	Gouv./D.033/n°000077 du 11 janvier 2011
3	IMF FINCA	HAUT KATANGA	Likasi	Gouv./D.033/n°000731 du 04 juin 2011
4	IMF FINCA	HAUT KATANGA	Lubumbashi/Bel air	Gouv./D.033/N°00313 du 01 mars 2014
5	IMF TUJENGE	HAUT KATANGA	Lubumbashi	Gouv./D.033/N°0575 du 23 mai 2016
6	IMF TUJENGE	HAUT KATANGA	Lubumbashi	Gouv./D.033/N°0575 du 23 mai 2016
7	IMF IFOD	HAUT KATANGA	Lubumbashi	Gouv. D.03/N°

2. ITURI

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
7	IMF SMICO	ITURI	Bunia	
8	IMF TID	ITURI	Bunia	Gouv.D.03/N°0831 du 12 juillet 2018

3. KASAI CENTRAL

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
9	IMF FINCA	KASAI CENTRAL	Kananga	Gouv.D.033/N°00309 du 02 avril 2019

4. KASAI ORIENTAL

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
10	IMF FINCA	KASAI ORIENTAL	Mbuji-Mayi	Gouv.D.033/n°1583 du 15 décembre 2016

5. KINSHASA

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
11	COOPEC BOMOKO	KINSHASA	Kisenso	Gouv.D.033/n°000436 du 18 avril 2017
12	COOPEC BOMOKO	KINSHASA	Masina	Gouv.D.033/n°000436 du 18 avril 2017
13	COOPEC BOMOKO	KINSHASA	Ngaba	Gouv.D.033/n°000436 du 18 avril 2017
14	COOPEC CEAC MATETE	KINSHASA	Kisenso	Gouv.D.033/N°00519 du 13 mars 2013
15	IMF GUILGAL SA	KINSHASA	Kasa-Vubu	Gouv./D.033/n°116 du 12 février 2015
16	COOPEC MEC IDECE	KINSHASA	Mbankana	Gouv./D.033/n°1302 du 11 novembre 2015
17	IMF BAOBAB	KINSHASA	Gombe	Gouv./D.033/n°0636 du 18 mai 2018
18	IMF BAOBAB	KINSHASA	Kimbanseke	Gouv./D.033/n°0766 du 14 juillet 2015
19	IMF BAOBAB	KINSHASA	Selembao	Gouv./D.033/n°0636 du 18 mai 2018
20	IMF BOABAB	KINSHASA	N'djili	Gouv.D.033/N°00023 du 09 janvier 2014
21	IMF FINCA	KINSHASA	Kalamu/Victoir	Gouv./D.143/n°000917 du 24 juillet 2010
22	IMF FINCA	KINSHASA	Kintambo	Gouv./D.033/n°000732 du 04 juin 2011
23	IMF FINCA	KINSHASA	Lemba/Rond-Point Ngaba	Gouv./D.143/n°000917 du 24 juillet 2010
24	IMF FINCA	KINSHASA	Masina	Gouv./D.143/n°000918 du 24 juillet 2010
25	IMF FINCA	KINSHASA	N'djili	Gouv./D.033/n°276 du 23 février 2012
26	IMF FINCA	KINSHASA	Ngaliema/Upn	Gouv./D.143/n°000918 du 24 juillet 2010
27	IMF FINCA	KINSHASA	Limete	Gouv.D.033/N°00312 du 01 mars 2014
28	IMF VISIONFUND	KINSHASA	Lemba	Gouv.D.033/N°01746 du 14 décembre 2012
29	IMF VISIONFUND	KINSHASA	Kasa-Vubu	Gouv./D.033/N°001161 du 17 septembre 2011
30	IMF VISIONFUND	KINSHASA	Kinkole	Gouv.D.03/N°1098 du 11 septembre 2017
31	IMF VISIONFUND	KINSHASA	Selembao/cité-verte	Gouv.D.03/N°1098 du 11 septembre 2017
32	IMF VISIONFUND	KINSHASA	Ozone	Gouv.D.03/N°1098 du 11 septembre 2017
33	IMF VISIONFUND	KINSHASA	N'djili/Masina	Gouv.D.03/N°001587 du 10 décembre 2010
34	MECREKIN	KINSHASA	Gombe	Gouv./D.033/N°0772 du 17 juin 2016

6. KONGO CENTRAL

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
35	IMF BUSINA	KONGO CENTRAL	Tshela	Gouv.D.033/N°0051 du 09 janvier 2012
36	IMF FINCA	KONGO CENTRAL	Matadi	Gouv./D.143/n°001434 du 15 novembre 2007
37	IMF FINCA	KONGO CENTRAL	Boma	Gouv./D143/n°000636 du 25 mai 2010

7. KWILU

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
38	IMF BOABAB	KWILU	Kiwit	Gouv./D.033/n°1668 du 15 décembre 2014

8. LUALABA

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
39	IMF FINCA	LUALABA	Kolwezi	Gouv.D.033/N°01744 du 14 décembre 2012

9. NORD - KIVU

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
40	COOPEC BONNE MOISSON	NORD-KIVU	Beni	Gouv./D.033/n°00282 du 18 juillet 2013
41	COOPEC NYAWERA	NORD-KIVU	Goma	Gouv./D.033/N°0283 du 29 février 2016
42	COOPEC SODAC	NORD-KIVU	Beni	réf.: Gouv.D.033/N°1055 du 29 août 2016
43	IMF FINCA	NORD-KIVU	Goma	Gouv./D.033/n°0382 du 31 mars 2016
44	IMF PAIDEK	NORD-KIVU	Goma	Gouv./D.033/n°00755 du 01 novembre 2013
45	IMF PAIDEK	NORD-KIVU	Beni	Gouv./D.033/n°00756 du 01 novembre 2013
46	IMF PAIDEK	NORD-KIVU	Butembo	Gouv./D.033/n°00816 du 23 novembre 2013
47	IMF SMICO	NORD-KIVU	Goma	Gouv./D.033/n°000120 du 31 janvier 2011
48	IMF TID	NORD-KIVU	Beni	Gouv.D.03/N°0831 du 12 juillet 2018
49	MECRE BENI	NORD-KIVU	Mangina	Gouv./D.033/N°000980 du 19 août 2011
50	MECRE BENI	NORD-KIVU	Marche Central	Gouv./D.033/N°000980 du 19 août 2011
51	MECRE BENI	NORD-KIVU	Butembo	Gouv./D.033/N°000980 du 19 août 2011
52	MECRE BENI	NORD-KIVU	Oicha	Gouv./D.033/N°000980 du 19 août 2011
53	MECREGO	NORD-KIVU	Goma	Transformée en agence de MECREGO (Juin 2016)
54	MECREGO	NORD-KIVU	Sake	Gouv./D.033/N°000979 du 19 août 2011
55	MECREGO	NORD-KIVU	Lac	Gouv./D.033/N°000979 du 19 août 2011
56	MECREGO	NORD-KIVU	Goma	Gouv./D.033/N°0770 du 17 juin 2016

10. SUD - KIVU

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
57	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.0136 du 14 juin 2013
58	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.0137 du 14 juin 2013
59	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0582 du 17 avril 2012
60	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0581 du 17 avril 2012
61	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0580 du 17 avril 2012
62	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Walungu	Gouv./D.033/n°00764 du 25 juin 2014
63	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Kamitunga	Gouv./D.033/n°1059 21 septembre 2015
64	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.03/n°0732 du 20 juin 2018
65	COOPEC CAHI	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.03/n°0732 du 20 juin 2018
66	COOPEC NYAWERA	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0281 du 29 février 2016
67	COOPEC NYAWERA	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0282 du 29 février 2016
68	COOPEC PILOTE	SUD KIVU	Panzi	Gouv./D.033/N°000978 du 19 août 2011
69	COOPEC PILOTE	SUD KIVU	Buholo Pendeza	Gouv./D.033/N°000978 du 19 août 2011
70	IMF FINCA	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°01745 du 14 décembre 2012
71	IMF FINCA	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/n°0765 du 14 juillet 2015
72	IMF HEKIMA	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°01062 du 12 juillet 2012
73	IMF PAIDEK	SUD KIVU	Idjwi	Gouv./D.033/n°00761 du 01 novembre 2013
74	IMF PAIDEK	SUD KIVU	Kalehe	Gouv./D.033/n°00760 du 01 novembre 2013
75	IMF PAIDEK	SUD KIVU	Katana	Gouv./D.033/n°00759 du 01 novembre 2013
76	IMF PAIDEK	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/n°00758 du 01 novembre 2013
77	IMF PAIDEK	SUD KIVU	Uvira	Gouv./D.033/n°00757 du 01 novembre 2013
78	IMF SMICO	SUD KIVU	Uvira	Vice-Gouv./D.033/n°00178 du 17 oct 2015
79	MECREBU	SUD KIVU	Bukavu	Gouv./D.033/N°0771 du 17 juin 2016

11. TANGANYIKA

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
80	IMF SMICO	TANGANYIKA	Kalemie	V-Gouv. /D.033/n°00134 du 26 septembre 2017

12. TSHOPO

N°	ISFD	PROVINCES	Rayon d'action	Agrément B.C.C.
81	IMF FINCA	TSHOPO	Kisangani	V-Gouv./D.033/n°0850 du 15 juin 2016
82	IMF SMICO	TSHOPO	Kisangani	Gouv. /D.03/n°0700 du 29 mai 2018

Annexe n° 3 : Liste des institutions agréées en 2019

N°	DENOMINATION	PROVINCE	REFERENCE
1	IMF GUILGAL SA	Kinshasa	Gouv./D.03/n°00313 du 02 avril 2019
2			

Annexe n° 4 : Liste des institutions radiées en 2020

N°	Dénomination	Province	Référence
1	COOPEC GUILGAL	Kinshasa	Gouv./D.033/N°000850 du 17 septembre 2020

Annexe 5 : Principaux constats communs observés au cours des missions de contrôle

Domaines	Faiblesses	Avancées
Gouvernance	- dysfonctionnement des organes ; - faible taux de réalisation des recommandations de l'Autorité de Régulation et de Contrôle ; - absence d'une main-d'œuvre qualifiée ; - déficit du système de contrôle interne ; - dysfonctionnement du logiciel utilisé - non-appropriation de la COOPEC par ses sociétaires.	- stabilité des dirigeants - renouvellement de mandat des dirigeants ; - introduction de la sensibilisation des membres aux principes coopératifs ; - existence de plan de formation du personnel.
Gestion du crédit	- mauvaise qualité du portefeuille de crédit, résultant notamment de l'interventionnisme des dirigeants dans le mécanisme d'octroi de crédit et la non application de la politique de crédit ; - absence de mécanisme rigoureux de suivi et recouvrement des crédits - insuffisance des provisions pour créances douteuses ; - contraintes liées à la réalisation des hypothèques.	- recours à des Cabinets spécialisés pour le recouvrement des crédits en retard ; - recours aux cabinets d'avocat et/ou à la justice pour le recouvrement des crédits en retard ; - consultation timide de la Centrale des Risques.
Épargne	- mauvaise tenue des fiches des membres ; - mauvaise affectation de l'épargne.	rationalisation des taux d'intérêts créditeurs
Finance	- mauvaise qualité de l'information financière ; - insuffisance, voire l'absence, des fonds propres ; - non-respect des normes prudentielles.	- amélioration de la qualité de l'information financière des ISFD - transmission régulière des états financiers.

Annexe 6 :

a. Evolution du nombre des comptes par genre

GENRE	2016		2017		2018		2019	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
HOMMES	998 037	52,5	998 554	51,7	1 193 328	56,9	1 347 337	56,7
FEMMES	902 985	47,5	932 884	48,3	905 531	43,1	1 030 162	43,3
TOTAL	1 901 022	100,0	1 931 438	100,0	2 098 859	100,0	2 377 499	100,0

Source : BCC

b. Répartition du résultat net par provinces

N°	Provinces	2015	2016	2017	2018	2019
1	HAUT KATANGA	173 080	- 220 169	- 202 654	136 670	- 243 636
2	ITURI	23 482	30 921	80 728	100 030	271 299
3	KASAI CENTRAL	414	- 341	13 737	- 5 074	11 836
4	KASAI ORIENTAL	-	-		25	-
5	KINSHASA	- 2 164 820	- 7 163 408	- 7 719 295	369 118	1 142 379
6	KONGO CENTRAL	- 75 975	- 81 286	- 18 323	269 198	273 137
7	KWILU	- 21 309	- 4 682	18 002	39 509	6 352
8	LOMAMI	- 10 258	7 901	5 618	- 6 440	26 306
9	MANIEMA	- 83 324	- 57 534	33 025	3 060	- 7 940
10	MONGALA	- 6 189	- 6 821	- 19 925	- 35 178	- 97 121
11	NORD-KIVU	- 240 566	- 1 424 019	- 3 520 804	1 434 258	2 237 745
12	NORD UBANGI	6 343	5 084	- 2 076	5 748	5 068
13	SANKURU	- 427	- 326	- 249	- 85	-
14	SUD-KIVU	534 608	- 4 443 390	- 216 802	1 315 991	- 484 381
15	TSHOPO	- 51 731	- 16 795	- 78 703	- 59 108	- 45 844
TOTAL		- 1 916 674	- 13 374 864	- 11 627 723	3 567 722	3 095 201

Source : BCC

c. Bilan du secteur de la microfinance

(Convertis en USD pour des besoins d'analyse)

ACTIF	2017	2018	2019	2020	VAR (%)
TOTAL GENERAL	234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336	2,0
Opérations de trésorerie (S / Total)	60 522 808	77 354 525	128 100 186	135 371 761	5,7
(57) Caisse	13 827 812	16 154 681	22 238 105	27 414 626	23,3
(56) Banque, organe faitier et autres I. F.	42 899 551	54 256 306	85 006 473	81 845 595	-3,7
(53) Prêts à terme (auprès de l'organe faitier ou autres I.F.)	11 966 112	14 565 891	28 227 631	32 219 692	14,1
(52) Titre à court terme	170 927	367 041	329 563	331 874	0,7
(58) Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 5	8 341 593	7 989 394	7 701 587	6 440 027	-16,4
Opérations avec la clientèle (S/Total)	121 749 474	136 071 735	153 222 941	153 555 337	0,2
(32) Crédit à court terme	80 793 026	90 926 661	100 429 559	102 649 415	2,2
(31) Crédit à moyen terme	29 135 245	35 458 351	42 181 122	39 250 812	-6,9
(30) Crédit à long terme	212 393	126 536	993 957	2 588 863	160,5
(37) Suspens de la clientèle ou des membres	79 349	1 396	88 128	49 829	-43,5
(38) Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 3	15 819 193	11 126 631	10 829 476	14 426 021	33,2
(39) Créances litigieuses ou en retard (balance âgée)	27 348 654	20 685 422	20 359 651	23 442 440	15,1
Opérations diverses (S/Total)	25 159 542	14 127 324	13 910 956	15 438 227	11,0
(40) Fournisseur	258 055	75 312	197 316	171 608	-13,0
(42) Personnel	64 638	45 067	22 657	31 851	40,6
(43) Etat	1 318 675	1 023 665	1 144 155	1 854 946	62,1
(44) Actionnaires et Associés	39 284	167 518	222 661	256 227	15,1
(45) Compte de liaison	1 795 263	39 032	119 826	72 242	-39,7
(46) Débiteurs divers	4 783 879	2 992 507	2 793 354	4 161 613	49,0
(47) Régularisations et emplois divers	17 132 830	9 912 280	9 463 588	8 981 010	-5,1
(48) Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 4	233 081	128 058	52 600	91 271	73,5

Immobilisations (S/Total)	26 898 934	23 464 496	23 418 194	20 814 011	-11,1
(20) Valeurs incorporelles immobilisées	5 251 034	5 908 308	6 550 540	5 582 723	-14,8
(22) Autres immobilisations corporelles	35 404 973	34 729 943	37 753 825	34 465 834	-8,7
(23) Immobilisations corporelles en cours	1 253 762	1 349 665	1 017 020	1 116 459	9,8
(24) Avances et acomptes sur commandes d'immob.	327 870	635 496	172 142	420 955	144,5
(25) Titres de participation et autres val. engagées à + 1an	1 284 762	764 647	866 139	770 683	-11,0
(26) Prêts et titres à souscription obligatoire	-	-	-	-	-
(27) Garanties et cautionnements à moyen et long termes	1 247 310	1 331 958	1 367 143	1 337 279	-2,2
(28) Amortissements et Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 2	17 870 779	21 255 521	24 308 614	22 879 922	-5,9
PASSIF	2017	2018	2019	2020	VAR (%)
TOTAL GENERAL	234 330 759	251 018 081	318 652 278	325 179 336	2,0
Opérations de trésorerie (S/Total)	14 665 398	7 801 428	13 016 060	10 449 229	-19,7
(56) Banque, organe faïtier et autres I. F.	6 016 854	111 417	247 170	85 098	-65,6
(53) Emprunts à terme (organe faïtier ou autres I.F)	8 648 544	7 690 011	12 768 891	10 364 131	-18,8
Opérations avec la clientèle (S/Total)	175 224 613	197 552 149	257 287 384	256 974 882	-0,1
(33) Epargnes et dépôts ordinaires	145 252 461	154 991 468	207 791 212	208 651 214	0,4
(34) Dépôts à terme	18 360 454	29 622 967	35 146 213	36 314 996	3,3
(35) Dépôts à régime spécial	1 218 249	1 033 839	1 756 921	2 496 633	42,1
(36) Autres comptes de la clientèle ou de membres	10 392 579	11 892 017	12 588 668	9 392 363	-25,4
(37) Suspens de la clientèle ou des membres	870	11 859	4 369	119 676	2639,2
Opérations diverses (S/Total)	51 200 333	52 897 553	47 702 818	42 529 988	-10,8
(40) Fournisseur	344 942	360 188	720 027	866 980	20,4
(42) Personnel	1 344 109	469 852	688 419	648 943	-5,7
(43) Etat	2 593 437	1 380 156	2 162 295	2 124 236	-1,8
(44) Actionnaires et Associés	1 865 112	4 167 139	3 184 542	1 392 348	-56,3
(45) Compte de liaison	604 718	69 785	15 354	406	-97,4
(46) Créiteurs divers	-	3 271 189	3 630 663	2 662 342	-26,7
(47) Régularisations et emplois divers	13 353 596	10 648 481	10 661 852	9 081 364	-14,8
(15) Subventions d'équipement	1 667 690	1 238 215	1 886 420	1 471 780	-22,0
(16) Emprunts et dettes à M&L termes	21 205 410	27 093 504	20 170 399	18 564 192	-8,0
(17) Fonds de financements et de garantie	4 403 967	4 028 867	4 488 292	5 344 120	19,1
(18) Provision pour risques, charges et pertes	209 971	170 176	94 555	373 277	294,8
Fonds propres (S/Total)	-6 759 586	-7 233 049	646 016	15 225 237	2 256,8
(14) Plus-values et provisions réglementées	7 904 839	5 926 044	7 573 286	11 802 664	55,8
(13) Résultat net	-11 627 723	3 567 722	3 095 201	5 295 055	71,1
(12) Report à nouveau	-44 112 490	-55 165 416	-52 729 884	-44 028 082	-16,5
(11) Réserves et primes liées au capital	8 140 650	9 781 149	11 151 300	11 923 709	6,9
(10) Capital	32 935 138	28 657 452	31 556 113	30 231 890	-4,2

d. Compte de résultat du secteur

(Convertis en USD pour des besoins d'analyse)

COMPTE DE RESULTAT DU SECTEUR	2017	2018	2019	2020	VAR (%)
(70) + Produits sur opérations avec l'organe faïtier et AIF	505 027	627 863	1 030 667	1 245 953	64,2
(71) + Produits sur opérations avec la clientèle ou les membres	54 727 979	59 914 377	65 466 675	55 419 355	9,27
(72) + Produits financiers divers	15 429 986	5 627 148	5 383 996	10 214 235	-4,32
(73) + Autres produits financiers	246 470	252 121	204 103	114 313	-19,05
(60) - charges sur opérations avec l'organe faïtier et AIF	4 277 419	4 096 231	4 811 530	4 537 447	17,46
(61) - Charges sur opérations avec la clientèle ou les membres	1 706 789	3 016 769	2 974 829	2 753 822	-1,39
(62) - Charges financières diverses	9 176 267	2 379 376	1 478 179	4 744 170	-37,88
(63) - Autres charges financières	1 738 898	95 715	108 309	46 352	13,16
(80) Produit net financier	54 010 090	56 833 418	62 712 594	54 912 065	10,34
(74) + Produits accessoires	2 583 408	1 977 166	1 462 051	663 342	-26,05
(64) - Charges générales d'exploitation	22 662 296	20 465 529	23 698 474	16 426 414	15,80
(65) - Charges du personnel	30 518 950	25 956 842	27 210 197	23 599 923	4,83
(66) - Impôts et taxes	1 106 845	835 106	972 902	794 967	16,50
(82) Résultat brut d'exploitation	2 305 408	11 553 107	12 293 073	14 754 103	6,40
(78) + Reprises sur amortissements	260 359	227 012	61 901	66 531	-72,73
(79) + Reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables	22 196 220	15 893 199	14 926 999	17 773 219	-6,08
(68) - Dotations aux amortissements	3 607 734	3 052 980	3 060 872	2 479 338	0,26
(69) - Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	37 975 494	21 762 485	20 724 344	27 107 659	-4,77
(83) Résultat courant d'exploitation	-16 821 242	2 857 855	3 496 758	3 006 856	22,36
(76) + Subventions d'exploitation	2 325 211	1 119 810	1 405 865	1 299 708	25,55
(77) + Produits exceptionnels	5 211 400	1 162 925	913 915	2 427 568	-21,41
(67) - Pertes exceptionnelles	1 762 298	1 058 625	1 555 201	743 378	46,91
(84) Résultat exceptionnel	5 774 314	1 224 110	764 580	2 983 898	-37,54
(85) Résultat avant impôt	-11 046 928	4 081 965	4 261 338	5 990 754	4,39
(86) - Impot sur le résultat	580 795	514 243	1 166 137	695 699	126,77
(87) Résultat net de l'exercice	-11 627 723	3 567 722	3 095 201	5 295 055	-13,24

Liste des abréviations utilisées

ACTIF	: Action Changement Transformation par l'Inclusion Financière
AFI	: Alliance pour l'Inclusion Financière
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
AIF	: Autres Intermédiaires Financiers
ANIMF	: Association Nationale des Institutions de Micro Finance
APROCEC	: Association Professionnelle des Coopératives d'Epargne et de Crédit
ATD	: Assistance Technique Direct
ATT	: Assistance Technique Transversale
BCC	: Banque Centrale du Congo
BM	: Banque Mondiale
CDF	: Congolese Democratic Franc
COOPEC	: Coopérative Primaire d'Epargne et de Crédit
DAT	: Dépôt à Terme
DSIF	: Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
EMC	: Entreprise de Micro-Crédit
FINA	: Financial and Fiscal Supervision
FPM	: Fonds pour l'inclusion financière
GIZ	: Coopération Technique Allemande
IMF	: Institution de Micro Finance
ISFD	: Institution du Système Financier Décentralisé
JIE	: Journée Internationale de l'Epargne
MAIN	: Microfinance African Institutions Network
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MECRE	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MPME	: Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PDIFM	: Projet de Développement des Infrastructures Financières et des Marchés
PNEF	: Programme National d'Education Financière
PNF	: Produit NetFinancier
PEJAB	: Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans agriculture et l'Agro-Business
PROMONAT	: Projet de la Monétique Nationale
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RCE	: Résultat Courant d'Exploitation
ROA	: Return On Asset (Rendement des actifs)
ROE	: ReturnOnEquity(Rentabilitédesfondspropres)
RDC	: République Démocratique du Congo
SMA	: Semaine Mondiale de l'Argent
SMF	: Société de MicroFinance
USD	: United State Dollar
UCC	: Université Catholique du Congo
UPC	: Université Protestante au Congo
UPN	: Institut Pédagogique National

